LE PAPIN

SAINT LAURENT DU PAPE

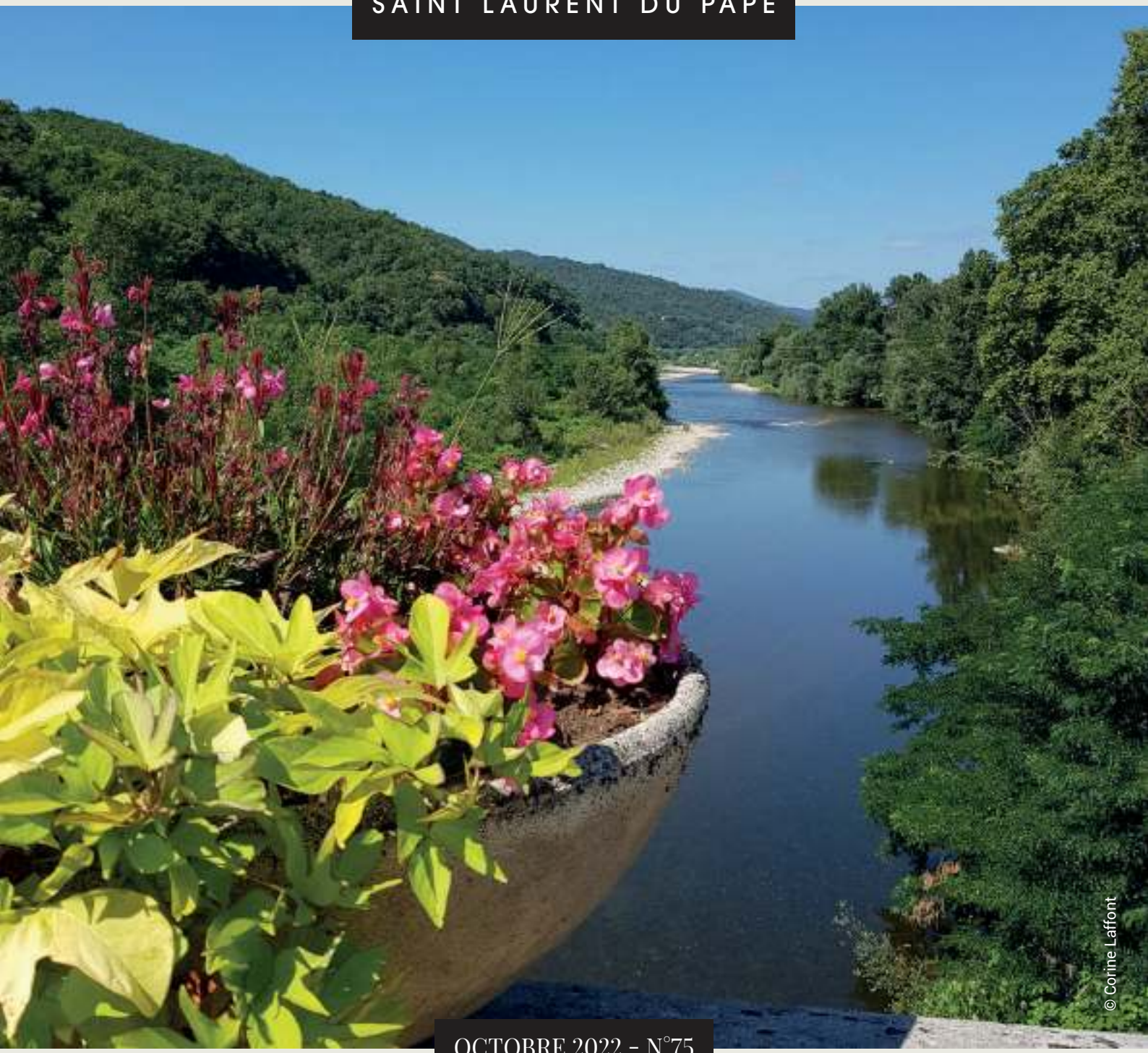

© Corine Laffont

OCTOBRE 2022 - N°75

FORT
MAÇONNERIE
CHARPENTE
Saint Laurent du Pape
06 99 81 00 38
fort.maconnerie@gmail.com

Chauffage
Climatisation - Pompe à chaleur
Vente - Installation
Entretien - Dépannage
Plomberie
Salles de bain
Adoucisseurs d'eau
Entreprise
Denis VINSON
71, rue des Hauts d'Autussac
07800 ST LAURENT DU PAPE
06 63 41 55 54
E-mail : ent.vinsondenis@hotmail.fr

Pharmacie BOISSY
Olivier BOISSY
Docteur en Pharmacie
15, Basse Ville - 07800 BEAUCHASTEL
Tél. 04 75 62 00 11
Mail : pharmacie.boissy@orange.fr

LAP'FRUITS
Vente directe Producteur
Fruits de saison depuis plus de 30 ans !
ABRICOT
PÊCHE
KIWI
POMME
RAISIN
Jus de fruits, compote, confiture
& fruits secs séchés à la ferme !
Venez découvrir tous nos fruits !
1355 route de Royas
07800 Saint Laurent du Pape
04.75.85.15.90

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Philippe et Jérome HOTOLEAN
Place Centrale
07800 SAINT LAURENT DU PAPE
Tél. 04 75 62 20 17

AURÉLIEN FOURNIER

MECA AUTO
Eric DEJOURS
BOSCH Service

M'COIFFURE
SALON BIEN-ÊTRE BIO
06 84 77 39 78
OUVERT TOUS LES JOURS SUR RENDEZ-VOUS
(SAUF LE DIMANCHE)

TRAITEUR
Les Toqués Ardèchois
Fabrication Maison - Évènements - Mariages
Repas à domicile - Plats à emporter
Tél. 04 75 57 26 53
Gd Rue - 07800 ST LAURENT DU PAPE
Site : www.lestoquesardechois.fr
Mail : lestoquesardechois@gmail.com
Ouvert tous les jours de 9h à 19h sauf le mercredi et dimanche après-midi
Siret 807 650 544 00016

Balnéo - Hammam - Epilation
Soins et Relaxation - LPG
Les fées du Paradis
205 rue Lauve Blanc
07800 Saint Laurent du Pape
Tél. 06 60 67 74 09
@lesfeesduparadis

ALIROL S.A.R.L.
Plaquiste
Isolations toitures et murs / Faux-plafonds
Cloisons sèches / Jointage
06 08 17 26 33
07800 Saint Laurent du Pape

Le Mot du **MAIRE**

Chères Papines, chers Papins ;

Alors que la pandémie du Covid 19, malgré le passage de la septième vague, semblait être maitrisée et que tout un chacun aurait espéré des lendemains plus apaisés, la guerre qui s'est déclarée aux portes de l'Europe ne prête malheureusement pas à l'optimisme. Ce conflit ne fait qu'accentuer une hausse des prix des énergies déjà ressentie depuis plusieurs mois et engendre des conséquences financières directes et indirectes sur notre économie locale. Concernant l'électricité, celle-ci a au préalable été budgétisée mais en parallèle nous travaillons sur des économies en ayant voté le principe avec le syndicat départemental des énergies de l'Ardèche (SDE07) de passer en éclairage basse consommation type LED avec la possibilité de baisser l'intensité la nuit voire d'éteindre, vous en trouverez les modalités dans les pages intérieures de ce Papin, beaucoup de communes ont déjà anticipé cette mesure et le gouvernement encourage les collectivités à le faire.

Concernant les travaux qui vont aller de la rue du Pied de l'Endroit jusqu'à la mairie dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au Syndicat de Développement d'Equipement et d'Aménagement (SDEA), la première tranche qui concerne l'assainissement et la mise en séparatif devrait débuter au mieux au printemps prochain, travaux assurés par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA), ceux-ci ayant pris un peu de retard, les subventions demandées à l'Etat via la DETR n'ayant pas été obtenues cette année. En parallèle, le syndicat d'eau Rhône Crussol procédera à la remise en état, si cela s'avère nécessaire, des conduites d'eau potable. Ces deux premières tranches effectuées, le SDEA travaillera à la réfection de la chaussée et des trottoirs, à la mise en place d'éléments de sécurité tels que les passages piétons, plateaux traversants ainsi que des places de parking pour les commerces. L'aménagement du parking central et de l'espace où les maisons ont été déconstruites a été confié au Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement de l'Ardèche (CAUE07), tous ces travaux mis en œuvre pour rendre la traversée du village plus paisible et agréable. Le parking derrière la résidence Pont Eyrieux va lui aussi être agrandi pour passer à environ 70 places et ainsi désengorger le centre du village. Nous sommes bien conscients que toutes ces actions d'aménagement vont engendrer des nuisances pour les riverains mais nous mettrons tout en œuvre pour que ceux-ci se déroulent dans les meilleures conditions possibles

Les travaux de sécurisation de la toiture du château ont eux aussi sans cesse été repoussés mais devraient avoir lieu au premier trimestre 2023, l'édifice pourra alors être délesté de ces barrières qui le défigurent et ainsi permettre au public d'y accéder sans crainte.

Enfin comment ne pas vous évoquer la loi climat et résilience et l'un des points qui concerne les collectivités dont la nôtre, qui est de diviser par deux l'artificialisation des sols d'ici 2030 et le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. Ces mesures ont été mises en application par le syndicat mixte centre Ardèche (SYMCA) via le schéma de cohésion et d'orientation territoriale (SCOT) qui a été arrêté au mois d'avril et dont l'enquête publique aura lieu du 5 septembre au 06 octobre au siège du SYMCA au château du Bousquet. Cela se traduit sur le papier par une enveloppe urbaine concertée pour le village qui s'amenuise avec aucune nouvelle construction à l'extérieur de cette dernière et, qu'à l'intérieur de celle-ci, la municipalité devra faire des choix sur les terrains urbanisables. Des voix s'élèvent contre cette loi estimant qu'elle ne prend pas en compte les intérêts des petites communes avec ces mesures qui tendent à faire ralentir leur développement mais malheureusement le texte a été voté et devra être appliqué. Personnellement, bien que très sensible aux différents problèmes liés à l'écologie, je me suis opposé, pour les raisons évoquées auparavant, à cette approbation du schéma de cohérence et d'orientation territoriale.

Un autre sujet de préoccupation fut la sécheresse exceptionnelle qui a sévi sur le pays et qui n'a malheureusement pas épargné notre département et le village avec les restrictions d'usage de l'eau qui nous ont été imposées par la Préfecture. Je remercie la population d'avoir pris acte de ces restrictions et d'avoir su faire preuve de bienveillance mais nous devons nous poser quotidiennement cette question de l'usage de l'eau et des économies que nous devrions faire car malheureusement dans l'avenir ces périodes pourraient, selon les experts prévisionnistes du climat, revenir de manières régulières avec des températures encore plus élevées.

En espérant malgré tout que vous ayez toutes et tous passé un excellent été, en villégiature ou au village avec les manifestations festives qui s'y sont déroulées, je vous souhaite une bonne rentrée professionnelle et scolaire et une belle fin d'année.

« Rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion »

Georg Wilhelm Friedrich Hegel

Bien à vous.
Frédéric Garayt

SAINT LAURENT DU PAPE

SOMMAIRE

Le mot du Maire 03

INFORMATIONS MUNICIPALES

Extraits des délibérations municipales 4 à 8
Travaux 9 à 11
Cardio Secours 12

ASSOCIATIONS

Forum des Associations 13
Papin Event's 14-15
Hautus'sac à Sons 16
FC Eyrieux Embroye 17
Tennis 18
Handball 19
LVS Basket 20
ACCA & Anciens Combattants 21
Comité Animation Papin 22
CAP 23
Foyer Animation & Nature 24-25
Les Mot'Ardèche 26
Une Rose Un Espoir 27
Sou des Écoles 28
Médiathèque 29
École Saint Exupéry 30
École Publique 31
Comité municipal des jeunes 32
Repas des Aînés & Réfugiés Ukrainiens 33
Course de vélo 34
La fibre optique 35
Le saviez-vous ? 36-37
Habitat/Rénofuté 38-39
Éclairage public 40 à 42
Numéros utiles 43

16 DÉCEMBRE 2021

Convention avec le SDE 07 pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie issus d'opérations réalisées sur les patrimoines des collectivités : Approbation.

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention de 2017 afin de déléguer au Syndicat Départemental d'Energies 07 (SDE 07) la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie issus des travaux réalisés par la Commune sur son patrimoine. En contrepartie le SDE 07 participe à ces travaux en lui reversant une subvention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte de renouveler la convention avec le Syndicat Départemental d'Energies 07 (SDE 07) relative à la valorisation des certificats d'économies d'énergie et ce pour une durée de quatre ans maximum.

Frais de mission.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en plus des indemnités de fonction, la loi prévoit d'accorder aux élus locaux les remboursements de dépenses particulières notamment liés aux frais de mission pour des déplacements inhabituels pour une opération précise et limités dans la durée.

Il informe qu'il s'est rendu au 103e Congrès des Maires de France qui s'est déroulé du 16 au 18-11-2021 engageant des frais de déplacements s'élevant à la somme de 172 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par treize voix pour dont quatre pouvoirs et trois abstentions dont un pouvoir décide le remboursement d'un montant de 172 € des frais de mission engagés par Monsieur le Maire pour le déplacement au Congrès des Maires de France au mois de Novembre 2021.

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche : Transfert de compétence «EAU» — Autorisation de signature du procès-verbal de transfert.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à la disposition de la collectivité ou de l'établissement bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de cette compétence, à la date de ce transfert, ainsi que des droits et obligations qui leur sont rattachés.

Cette mise à disposition est constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité antérieurement compétente et de la collectivité bénéficiaire. Le procès-verbal précise la consistante, la situation juridique et financière, ainsi que l'état des biens.

La collectivité bénéficiaire de la mise à disposition assume alors l'ensemble des obligations et possède le pouvoir de gestion.

La compétence «EAU» ayant été transférée à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche au 1er janvier 2020, celle-ci est de ce fait substituée totalement et de plein droit à ses Communes membres, dont fait partie la Commune de Saint Laurent du Pape, et les biens utilisés pour cette compétence lui sont mis à disposition, nonobstant les conventions de gestion établies entre l'Intercommunalité et ses Communes.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes et des procès-verbaux de transfert ainsi que tout acte et document y afférent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes et des procès-verbaux de transfert relatifs à la compétence «EAU» ainsi que tout acte et document y afférent.

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Admission en non-valeur

Monsieur le Maire présente les états des taxes et produits irrécouvrables concernant les titres émis à l'encontre de deux anciens locataires de locaux communaux.

Le comptable du Trésor, Receveur de la Commune, expose sur ces documents qu'il n'a pu recouvrer les titres au motif de l'insolvabilité des locataires et sollicite auprès de la Commune l'admission en non-valeur des dettes.

Le Conseil Municipal, après débat et en avoir délibéré, à l'unanimité admet en non-valeur la somme de 6092,62 €; prend acte que cette décision n'affranchit pas les locataires de leurs dettes respectives, les poursuites pouvant être reprises.

Décision modificative n°2 – budget commune – GESTION 2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser les décisions modificatives définies ci-après sur le Budget Primitif 2021 :

1. Transferts de crédits en section de fonctionnement :

- Compte 615221 Bâtiments publics
  à diminuer de - 6.196,00 € (dépenses)
- Compte 6541 Créances admises en non-valeur
  à augmenter de + 96,00 € (dépenses)
- Compte 6542 Créances éteintes
  à augmenter de + 6.100,00 € (dépenses)

Plan Local d'Urbanisme : approbation de la procédure de modification n°1

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté en date du 15 février 2021, il a engagé la procédure de Modification N°1 du PLU qui portait sur :

* L'évolution ponctuelle du PLU pour réduire le secteur UCx de la zone UC qui est exclusivement destiné à « l'accueil d'équipements privés socio éducatifs et cultuel ».

En effet, une partie de ce secteur se justifiait par l'existence d'un équipement socio-éducatif à cet endroit au moment de l'approbation du PLU, équipement qui est aujourd'hui fermé et ne sera pas rouvert, sa transformation en lieu de vente étant actuellement envisagée.

Monsieur le Maire rappelle le déroulement de la procédure, après consultation des personnes publiques associées qui n'ont pas émis d'observations, l'enquête publique s'est déroulée du 15 septembre au 15 octobre 2021 suivie de l'avis favorable du commissaire enquêteur ne nécessitant pas d'apporter des corrections au dossier de la modification n°1 du PLU en vigueur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par cinq voix pour dont deux pouvoirs et onze abstentions dont trois pouvoirs décide d'approuver la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Occupation du domaine public – Commerce ambulant

Monsieur le Maire fait part d'une demande d'occupation du domaine public pour l'installation d'un commerce ambulant pour une activité de vente de pizzas à emporter les vendredis de 17h30 à 22h00.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'installation temporaire de ce nouveau commerçant ambulant moyennant une participation forfaitaire annuelle fixée à 100 € à compter du 1-1-2022.

7 FÉVRIER 2022

Vente ancienne école quartier Martel - Royas

Édith MORIN, troisième adjointe expose : En 1953 Monsieur André GROUSSON a effectué une donation à la Commune d'un bâtiment cadastré F 601 à usage d'école au Hameau de Royas-Martel. En cas de vente par la Commune du bien les héritiers de Monsieur GROUSSON sont prioritaires pour une éventuelle acquisition.
Ces derniers contactés n'ont pas souhaité acquérir ce bien.
En 1983, Monsieur François GRASS a effectué une donation à la Commune de la parcelle F 628 correspondant à l'ancien préau de l'école non attenant à celle-ci.
Depuis 2007 les locaux sont inoccupés.
Une réhabilitation du bâtiment nécessiterait un important investissement pour la Commune.
Une estimation de la valeur du bien a été faite par un agence immobilière et une agence notariale la fixant à 62500 €.
Le propriétaire du bâtiment contigüe à l'ancienne école propose de se porter acquéreur de ces deux parcelles.
Le Conseil Municipal après débat et en avoir délibéré par quinze voix pour et une abstention décide de céder à l'acquéreur les parcelles cadastrées F 601 et F 628 d'une contenance de 1 ares et 42 centiares (142 m²) et ce pour un montant de 62500 €. Les frais d'établissement et d'enregistrement de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

Aliénation d'une partie de bâtiment de l'espace Filature cadastré section D866 pour la construction d'un pôle petite enfance

Corine LAFFONT, première adjointe, présente le projet de construction au rez de chaussée de l'aile Sud du site de La Filature d'un pôle Petite Enfance constitué d'une crèche intercommunale et d'un relais d'assistantes maternelles créés et gérés par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) sur la Commune de Saint Laurent du Pape.
Dans le cadre de ce projet la CAPCA souhaite acquérir auprès de la Commune, pour un montant prévisionnel de 45000 €, l'espace nécessaire à sa réalisation pour une superficie estimée à 162 m² et réaliser une extension de 126 m² environ avec jardin et place de stationnements.
Elle rappelle qu'au cours de la séance du 21-9-2021 le Conseil Municipal s'était positionné sur le principe de céder à la CAPCA une partie du tènement de La Filature.
Afin de réaliser le projet, Monsieur le Maire invite les membres de l'assemblée à se prononcer sur cette proposition.
Le Conseil Municipal après débat et en avoir délibéré par onze voix pour, deux voix contre et trois abstentions
émet un avis favorable sur le principe de céder pour un montant de 45000 € à la CAPCA une superficie de locaux estimée à 162 m² située au rez de chaussée de l'aile Sud du site «La Filature» cadastrée D 866 pour la création d'une crèche intercommunale et d'un relais d'assistantes maternelles ; dit que les frais d'actes relatifs à ce transfert de propriété (notaire, géomètre..) seront à la charge de la CAPCA.

Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA) : Contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du carrefour de la RD120 entre la RD21 et le carrefour de la Mairie

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la réflexion concernant l'aménagement de la RD120 entre la RD21 et le carrefour de la mairie au cœur du village comprenant la réalisation des trottoirs, le stationnement et la sécurisation de la traverse.
L'objectif est de confier au SDEA, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique, incluant la maîtrise d'œuvre de l'opération selon les phases définies par la loi sur la Maitrise d'Ouvrage Publique, le coût de cette opération à charge de la Commune est estimé à 120.000€ HT.
Monsieur. le Maire explique que le SDEA propose par convention une rémunération forfaitaire pour cette mission, sur la base du budget prévisionnel précité, de 8774.58 € HT soit 10529.50 € TTC.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la proposition du SDEA et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à la présente décision.

Participation de la commune de Gilhac-et-Bruzac aux frais de scolarité des élèves fréquentant l'école publique de Saint Laurent du Pape

Corine LAFFONT, première adjointe, informe l'assemblée que la loi du 22 juillet 1983 modifiée a posé le principe d'une répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques lorsque celles-ci accueillent des enfants domiciliés dans d'autres Communes.
Elle précise que la Commune de Saint Laurent du Pape accueille des élèves domiciliés sur la Commune de Gilhac et Bruzac dépourvue de capacité d'accueil scolaire.
Elle informe qu'un projet de convention a été présenté à Monsieur le Maire de Gilhac et Bruzac afin de fixer les modalités financières et d'accueil des enfants domiciliés sur la Commune de Gilhac et Bruzac scolarisés à l'école publique de la Commune de Saint Laurent du Pape à compter de l'année scolaire 2021-2022.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la convention à intervenir entre les deux Communes.

TREMPLIN - Brigades d'insertion chantiers : Programmation 2022

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la possibilité d'intervention comme les années précédentes, par l'intermédiaire de l'Association Tremplin Insertion Chantiers, des Brigades d'insertion sur la Commune en 2022 pour la réalisation de travaux d'intérêt communal.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte de s'inscrire pour sept semaines en 2022 auprès de l'association Tremplin Insertion Chantiers et charge Monsieur le Maire de définir le calendrier d'intervention en relation avec l'association.

14 MARS 2022

Compte de gestion exercice 2021: COMMUNE
Corine LAFFONT, première adjointe, présente au Conseil le Compte de Gestion de l'Exercice 2021 de la Commune établi par Monsieur ANDRÉ Comptable du Trésor sur lequel apparait les mêmes résultats de clôture que le Compte Administratif établi par le Maire.
Ne donnant lieu à aucune observation le Compte de Gestion 2021 de la Commune est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Compte administratif 2021 : COMMUNE

Corine LAFFONT présente le Compte Administratif 2021 de la Commune.
Elle dresse un bilan des dépenses et recettes réalisées en fonctionnement et en investissement au cours de l'année écoulée et apporte toutes explications sur l'évolution du budget.
Monsieur le Maire souligne la vigilance exercée dans l'utilisation des crédits des différents budgets et remercie les élus pour leur participation dans le suivi et la réalisation des différents travaux.

Après le retrait de Monsieur Le Maire de la salle conformément aux dispositions législatives en vigueur Corine LAFFONT invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte Administratif dont les résultats au 31-12-2021 sont les suivants :
Le Compte Administratif 2021 de la Commune est adopté à l'unanimité.

Ecole Saint Exupéry – Classe de découverte Mars 2022

Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental de l'Ardèche a alloué une aide financière à la classe de découverte qui se déroule à Buis les Baronnies (Drôme) du 14 au 18-3-2022 pour les élèves de CP à CM2 de l'Ecole Saint Exupéry.
Cette participation d'un montant de 1568 € est versée auprès de la Commune et doit être reversée à l'Association des Parents d'Elèves (APEL) de l'école Saint Exupéry qui a pris en charge le financement de ce voyage.
Le Conseil Municipal, après débat et en avoir délibéré, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de reverser à l'Association des Parents d'Elèves (APEL) de l'école Saint Exupéry la subvention du Conseil Départemental de l'Ardèche.

Association HAUTUSS'SAC-À-SONS: Soutien à l'organisation du micro Festival de Musique du 30 Avril 2022

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'Association «Hautus'Sac à Sons» organise sur le site du Château du Bousquet, propriété de la Commune, un micro Festival de Musique le 30 Avril 2022 en soirée intitulé «Les Pattes de Sangliers» au cours duquel des groupes régionaux présenteront des œuvres originales dans un style tout à la fois éclectique, festif et ouvert à un large public.
Dans le cadre de cette organisation la Commune est sollicitée pour la mise à disposition du site (bâtiment et espace public), le prêt de mobilier (barrières, tables..), l'intervention du service technique et la prise en charge financière du service de sécurité encadrant cette manifestation.
Le Conseil Municipal après débat et en avoir délibéré à l'unanimité, en l'absence de Monsieur Raphaël MAIRE, apporte son soutien logistique et financier d'un montant maximum de 1228 € à l'Association «Hautus'Sac à Sons» dans le cadre de l'organisation du micro festival de musique le 30 Avril 2022 sur le site du Château du Bousquet.

Schéma directeur Eclairage Public

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 23 Mai 2019 concernant le transfert de compétence de l'éclairage public au Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (S.D.E. 07).
Monsieur le Maire donne le détail des premiers éléments chiffrés pour le remplacement des luminaires qui seront équipés de lampe « led ».
Le programme réalisé permettrait une baisse importante de la consommation d'énergie.

- Le coût estimatif de l'opération s'élève à 263000 €HT (financé à 50% par le SDE 07).
- Réalisation en deux tranches 250000 € HT et 13000 € HT
- Auquel il convient d'ajouter 2.5% de frais de maîtrise d'ouvrage soit : 6575 €
- Le coût restant à la charge de la Commune s'élèverait à 131500 € HT € à étaler sur 5 ans par tranche soit :
  -1° partie :
  25000 € par an sur 5 ans (+6250 € à régler en une seule fois) à inscrire au budget de l'année 2022.
  -2° partie : 1300 € par an sur 5 ans (+325 € à régler en une seule fois) à inscrire au budget de l'année 2023.
- Economie sur la puissance installée : 22 KW/h (diminution 65%)
- Economie sur la puissance consommée : 97600 KW/h
- Economie sur la maintenance : 1799 €/an

Le Conseil Municipal après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, par quinze voix pour dont un pouvoir et une abstention valide le lancement de l'étude de l'éclairage public qui sera conduit par le SDE07.

Tarif encart publicitaire bulletin municipal

Monsieur le Maire rappelle les tarifs votés en 2021 concernant les insertions publicitaires dans le bulletin Municipal «Le Papin».
Il présente à l'assemblée les nouveaux tarifs qui pourraient être proposés aux annonceurs en fonction du nombre d'insertion dans l'année.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs des encarts publicitaires proposés pour le financement du Bulletin Municipal «Le Papin».

Section de Fonctionnement	Excédent	551.200,26 €
Section d'Investissement	Excédent	77.948,76 €

12 AVRIL 2022

Taux d'imposition des taxes directes locales 2022

Corine LAFFONT, première adjointe, présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes Foncier Bâti et Non Bâti et propose de reconduire les taux 2021 en 2022 pour la Commune.
Le Conseil Municipal, après discussion et vote décide à l'unanimité d'appliquer les taux suivants en 2022 :

Taxe Foncier Bâti
32.63 %

Taxe Foncier Non Bâti
53,07 %

Affectation du résultat 2021 : COMMUNE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement du Compte Administratif 2021 comme suit en tenant compte des restes à réaliser 2021 :
Commune :
Compte 1068 : Réserves investissement
16.800,00 €
Compte 002 : Excédent reporté
534.400,26 €

Budget primitif 2022 COMMUNE

Corine LAFFONT, première adjointe, informe que le budget primitif présenté est équilibré avec, pour la section Fonctionnement, le total des dépenses et le total des recettes s'élevant à 1.757.163,26 €uros et, en section Investissement avec un total de dépenses cumulées et un total de recettes cumulées s'élevant tous deux à 1.060.810,00 €uros.

Elle poursuit avec l'analyse suivante :

« Le budget primitif 2022 est à l'équilibre avec, pour la section fonctionnement, des dépenses qui s'établissent au même montant que les recettes, à savoir 1.757.163,26 euros et pour la section

investissement des dépenses et des recettes qui s'établissent à 1.060.810,00 euros.

Dans les recettes de fonctionnement, les dotations de l'Etat ainsi que les produits des impôts et taxes sont en légère augmentation. L'attribution de compensation de la CAPCA est amputée de 9000 euros suite au transfert de la compétence GEPU -Gestion des Eaux Pluviales Urbaines- des communes vers les Communautés de Communes, la part de fonctionnement devrait être reversée à notre commune en cours d'année via une convention.

Dans les dépenses de fonctionnement, chapitre 011 des charges à caractère général, les crises actuelles nous obligent à être prudents en anticipant une hausse des dépenses relatives à l'énergie. Toujours en dépenses de fonctionnement, dans le chapitre 012 des charges de personnel, nous prévoyons une hausse des dépenses pour l'emploi d'agents non titulaires et nous maintenons le même montant de dépenses qu'au BP 2021 pour les agents titulaires pour les raisons suivantes :

- Des agents non titulaires actuels vont devenir titulaires via le dispositif de stagiairisation,
- Des agents actuels sous contrat aidé devraient poursuivre leurs missions sous contrat à durée déterminée de la FPT et il est nécessaire de recruter de nouveaux agents,
- Enfin, nous avons reçu une notification de pôle emploi nous informant qu'il n'y aurait plus de possibilité de contrat aidé pour cette année.

Au chapitre 65, autres charges de gestion courante, subventions aux associations, nous faisons le choix d'attribuer la somme demandée à chaque association.

Concernant la section investissement, ce budget ne prend pas encore en compte les grands travaux de la traversée du village, ce sera pour 2023, effectivement cette année c'est la CAPCA qui interviendra principalement pour des travaux colossaux d'assainissement depuis la rue du Pied de l'Endroit jusqu'à la Mairie. Les plus gros investissements envisagés pour 2022 sont des aménagements de voirie pour la réduction de la vitesse, l'accessibilité de la salle des fêtes ou encore l'éclairage public. Les gros investissements étant planifiés à partir de 2023, nous n'avons pas encore recours à l'emprunt. Néanmoins, si une hausse importante des taux d'intérêts s'annonçait à très court terme pour les collectivités, nous aviserions quant à l'anticipation d'un emprunt.»
Corine LAFFONT, première adjointe, après avoir apporté toutes explications sur les montants proposés pour le Budget Primitif 2022 et ce en cohérence avec la présentation faites lors de la Commission des Finances invite les membres de l'assemblée à se prononcer.

Le Conseil Municipal, après discussion et en avoir délibéré par treize voix pour dont trois pouvoirs et quatre abstentions dont deux pouvoirs adopte le Budget Primitif 2022 de la Commune équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Budgets Primitifs 2022	Fonctionnement	Investissement
Commune	1.757.163,26 €	1.060.810,00 €

Eveil musical – Ecoles publique et Saint Exupéry - AN 2022-2023
Monsieur le Maire présente la proposition du Président du Syndicat Mixte du Conservatoire Départemental Ardèche Musique et Danse concernant l'action de sensibilisation aux pratiques musicales en direction des écoles et invitant la Commune à se prononcer sur cette action pour l'année scolaire 2022-2023.
Il rappelle que cette action a été mise en place pour les cycles 2 et 3 au sein de l'Ecole Saint Exupéry depuis plusieurs années et qu'elle pourrait être renouvelée.
L'Ecole Publique bénéficie de cette prestation dispensée par ce Syndicat depuis l'année scolaire Septembre 2021 pour les cinq classes, auparavant cette intervention était effectuée par les Centres Musicaux Ruraux jusqu'au 30-6-2021. La directrice de l'École Publique est satisfaite de ce changement et souhaite poursuivre.
Monsieur le Maire propose de solliciter le Syndicat pour une prestation au sein des deux écoles représentant 7 forfaits de 15 séances d'une heure réparties sur 5 classes à l'école publique et 2 classes à l'école Saint Exupéry, l'ensemble pour un montant de 4.200 €uros à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal, après débat et en avoir délibéré, à l'unanimité décide de reconduire l'action proposée pour 5 classes à l'école publique (2 maternelles et 3 primaires) et 2 classes (cycles 2 et 3) à l'école Saint Exupéry de Saint Laurent Du Pape sur la période d'Octobre 2022 à Juin 2023 pour un coût d'intervention restant à la charge de la Commune de 4200 € et charge Monsieur Le Maire de signer la convention à intervenir.

Syndicat d'Aide de proximité à l'Informatique de Gestion Communale et aux secrétariats (SAIGC) : Adhésion des Communes de LABATIE D'ANDAURE et de SAINT-JEURE-D'ANDAURE
Monsieur Le Maire fait part de la volonté des Communes de Labatie d'Andaure (canton du Haut Vivarais) et de Saint Jeure d'Andaure (canton du Haut Eyrieux) d'adhérer au Service Informatique du Syndicat SAIGC à partir de 2022.
Il invite les membres de l'assemblée à se prononcer sur ces demandes d'adhésion.
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'adhésion des Communes de Labatie d'Andaure et de Saint-Jeure-d'Andaure au Syndicat d'Aide de proximité à l'Informatique de Gestion Communale et aux secrétariats (SAIGC).

15 JUIN 2022

Friteuse et Plancha : Caution - Location
Edith MORIN, troisième adjointe, informe l'assemblée que la Commune est propriétaire d'une friteuse double bac et d'une plancha qui pourraient être louées aux associations lors des animations diverses qu'elles organisent sur le territoire communal.
La location de ces matériels sera effectuée uniquement pour des animations ayant lieu sur le territoire de la Commune de Saint Laurent du Pape et destinée uniquement aux associations dont le siège est situé sur la Commune de Saint Laurent du Pape ou aux associations financées par la Commune. Les animations «Guinguette» seront prioritaires en cas de demande de locations.
Le montant de la location et de la caution devront être joint à la demande de réservation du matériel.
Un inventaire sera effectué, signé par un représentant de la Mairie (agent communal ou élu) et le demandeur lors de la remise et lors du retour du (des) matériel(s).
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte les modalités de location de la friteuse double bac et de la plancha aux associations concernées ; accepte les montants de location et de caution fixés pour ce(s) matériel(s) et leur(s) modalités(s) ; charge le Maire de l'application de la présente décision.

Conseil Municipal des Jeunes : Visite du Palais du Luxembourg à Paris

Monsieur le Maire rappelle qu'un Conseil Municipal des Jeunes a été créé en 2021 et dans ce cadre une visite de l'assemblée Sénatoriale située au Palais du Luxembourg à Paris s'est déroulée le 20 mai dernier en présence des jeunes du Conseil en classe de Cm2 et 6e, de parents et d'élus.
Cette organisation a engendré des frais de déplacement en métro et de stationnement gare tgv pris en charge par une élue pour un montant de 100 €.
Le Conseil Municipal après débat et en avoir délibéré, en l'absence de Madame Corine LAFFONT, à l'unanimité décide de défrayer pour un montant de 100 € (Cent €uros) l'élue ayant engagé des frais dans le cadre de la visite du Palais du Luxembourg à Paris le 20-5-2022 par le Conseil Municipal des Jeunes.

Centre Ardèche SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Centre Ardèche: Avis de la Commune sur arrêt du projet

Le 15 octobre 2015, le Syndicat Mixte Centre Ardèche a prescrit l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Centre Ardèche sur l'ensemble de son périmètre, à savoir la Communauté de Communes du Pays de Lamastre, la Communauté de Communes Val'Eyrieux et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, représentant 82 Communes et près de 63 000 habitants.
Par délibération du Comité Syndical du Centre Ardèche en date du 14 avril 2022, le projet de SCoT Centre Ardèche a été arrêté, et le bilan de la concertation menée a été approuvé.
L'article L.143.20 du code de l'urbanisme prévoit que le syndicat mixte qui arrête le projet de schéma, le soumet pour avis […] aux Communes membres du syndicat mixte. La Commune membre du syndicat mixte dispose alors d'un délai de trois mois à compter de la transmission, pour exprimer un avis sur le projet.

Contenu du SCoT :

Adapter le territoire aux enjeux contemporains – préservation des sols, adaptation et lutte contre les effets du changement climatique, maintien des services publics dans les territoires ruraux, développement des mobilités alternatives à la voiture, développement des énergies renouvelables, etc…. – est l'exercice auquel se sont attachés les élus du Syndicat Mixte à travers le Schéma de Cohérence Territoriale Centre Ardèche (SCoT). Il s'agit de permettre à tous de bien vivre en Centre Ardèche à l'horizon 2040.

Projet de développement du territoire et document d'urbanisme juridique, le SCoT a pour objectif de mettre en cohérence l'ensemble des politiques d'aménagement et de développement du territoire. Il s'agit de développer les solidarités et la complémentarité entre les communes et non leur concurrence.
Le projet se décline au travers de trois grands piliers :

- Développer une offre de logements et d'habitats diversifiés, proposer des équipements et maintenir les services de proximité, organiser les mobilités. Il s'agit de poser les conditions favorables à l'accueil de 7000 nouveaux habitants.
- Organiser l'accueil des activités économiques, artisanales, commerciales, agricoles et forestières. Il s'agit de poser les conditions favorables à la création d'environ 2000 nouveaux emplois variés.
- Développer la résilience du territoire en s'inscrivant dans les transitions écologiques et énergétiques. Il s'agit de viser la sobriété foncière, préserver et valoriser le patrimoine écologique, préserver et valoriser les paysages, développer les énergies renouvelables en encadrant leur implantation, prévenir et limiter l'exposition des populations aux risques…

Les documents constitutifs du SCoT ont été transmis par le Syndicat mixte Centre Ardèche aux Communes.

Il est rappelé que l'élaboration du SCoT a fait l'objet d'une large concertation depuis son lancement tant auprès du public (Lettre d'Info, site Internet, réunions publiques, expositions, etc…) qu'auprès des partenaires institutionnels ou associatifs mais également des élus avec plusieurs rencontres à chaque étape (ateliers thématiques, rencontres territoriales, ateliers cartes sur table, conférences de communes, etc…).

Considérant la présentation qui a été faite du SCoT Centre Ardèche et le débat qui a eu lieu lors du Conseil Municipal ;

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'émettre un avis sur le projet arrêté du SCoT Centre Ardèche.

Le Conseil Municipal après débat et en avoir délibéré par quatre voix pour dont un pouvoir, trois voix contre dont un pouvoir et neuf abstentions dont un pouvoir, émet un avis favorable sur le projet arrêté du SCoT Centre Ardèche.

RÉAMÉNAGEMENT COUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Les employés municipaux ont enlevé l'arbre mort de la cour de l'école publique ainsi que son tour en béton. Un rebouchage temporaire du trou a été réalisé en attendant un réaménagement de la cour de l'école.

Création d'une écluse rue du pied de l'endroit afin de faire ralentir les véhicules et sécuriser les abords de l'école.

UNE ENSEIGNE POUR LA MEDIATHÈQUE

Ainsi, on ne demandera plus où elle se trouve !

La Médiathèque Esperluette est aujourd'hui bien identifiable grâce à la mise en place de son enseigne et vous attend pour un moment de détente à prendre sur place ou à la maison !

TRAVAUX TERRAIN GUINGUETTE

Afin de faciliter les animations sur le terrain de la guinguette, les adjoints Jean Yves Claverie et Edith Morin ont travaillé à l'installation d'un point d'eau au niveau du bar. Un confort très apprécié par les associations.

INTERVENTION ÉBOULEMENT TALUS ROUTE DE SEMENSAC

Suite à un éboulement, la route de Semensac a été réduite. Merci aux employés municipaux d'avoir dégagé la voie, assisté par l'entreprise RMT.

TRAVAUX SUITE AUX DÉGÂTS DES NEIGES DE 2019

Suite aux dégâts des neiges survenus en novembre 2019, le SDE07 a proposé à notre mairie de faire des travaux d'enfouissement des lignes sur la Route de Royas, avec création d'un PSSB (poste). Ce qui se traduira au final par le dépôt de la ligne qui traverse l'Eyrieux derrière la médiathèque.

Les travaux ont débutés début mai 2022, pour environ 2 mois. A cette effet, une rencontre citoyens avec les habitants des quartiers concernés a eu lieu le 2 mai afin de leurs expliquer la gêne et les perturbations que ce chantier allait amener, étant donné l'étroitesse de cette route communale. Nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension.

11 MARS 2022 FORMATION UTILISATION CARDIO SECOURS AUX ASSOCIATIONS

Suite à l'acquisition d'un 2ème défibrillateur installé à la salle polyvalente, la Mairie a proposé aux associations une formation à son utilisation. C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulé cette formation avec mise en pratique des gestes que chacun peut réaliser afin d'aider à sauver des vies.

Votre intervention peut sauver une vie, les 4 premières minutes sont primordiales !

Votre mairie a investi dans un **défibrillateur automatisé externe (DAE)** pour votre sécurité et au titre de la prévention.

Il est utilisable par chacun d'entre vous sans aucune formation préalable.

Quand l'utiliser ?
Si vous voyez une personne s'écrouler devant vous, ne répondant pas, inconsciente et ne respirant plus. 60 000 morts par an de problèmes cardiaques

Que faire ?

3 GESTES POUR 1 VIE
APPELER – MASSER - DEFIBRILLER

1 - Appeler les secours : le **15** (SAMU), le **18** (pompiers) **le 112 ou le 114 : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques)** en indiquant bien l'endroit où vous vous trouvez.

2 - Envoyer une personne chercher le DAE et commencer la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire). Placer les paumes de vos mains l'une sur l'autre au milieu de la poitrine (au niveau du sternum) de la personne inconsciente et compresser la cage thoracique d'environ 5 cm. Faire des séries de 30 compressions et 2 insufflations (bouche à bouche). **Ne pas arrêter le massage cardiaque si les insufflations ne sont pas faites.**

3 – Dès que le défibrillateur arrive, ouvrir la sacoche, tirez sur la poignée de la cartouche électrodes puis **suivre les instructions vocales** indiquées par l'appareil.

IMPORTANT : il n'y a pas de risque ni pour la personne inconsciente ni pour l'utilisateur d'utiliser un défibrillateur !!!

- Placez les électrodes en position trans thoracique pour un adulte ou « face – dos » pour un enfant ou un nourrisson

- Le défibrillateur effectue un électrocardiogramme

- Appuyez sur le bouton choc si le défibrillateur vous le demande Reprenez la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire)

Continuer à suivre les indications du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.

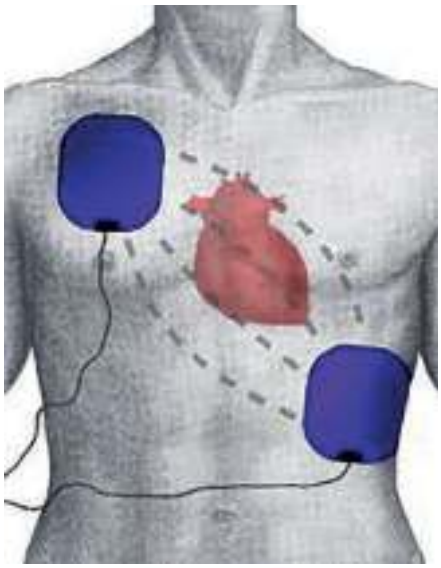

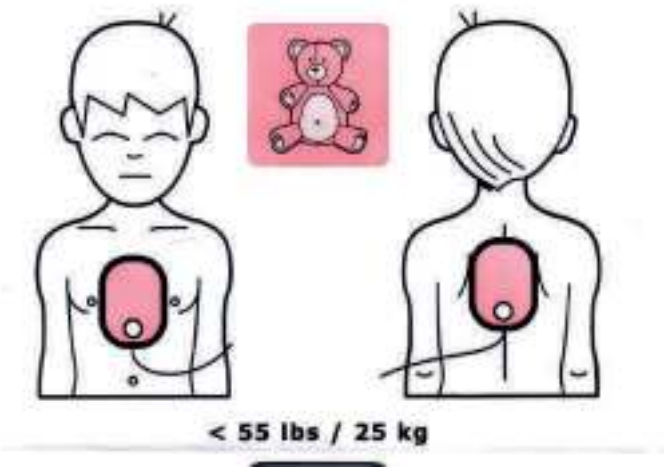

FORUM DES ASSOCIATIONS

C'est dans la bonne humeur que le samedi 3 septembre 2022 s'est déroulé le forum des associations avec une douzaine d'entre elles. Elles sont venues vous informer sur leurs activités diverses afin de vous convier vers une inscription.

Quelques animations très apprécier ont été proposées, la création de marques pages dans le cadre d'Octobre Rose, encadrés par Ensemble et solidaire en collaboration avec la médiathèque, une démonstration sportive dynamique de tennis et basket (LVS Basket) ainsi que quelques gestes techniques pour les futurs aventuriers par le Foyer animation et nature.

Enfin la matinée c'est clôturée dans la bonne humeur par un apéritif convivial offert par la mairie.

Un grand merci à tous les participants

Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine pour de nouvelles découvertes. »

PAPIN EVENT'S

Petit mot du Président :

Tout a réellement commencé un vendredi soir, en voyant les enfants tristes de ne pas voir de père Noël… Nous nous sommes dits qu'il fallait remédier à ça ! Le lendemain nous avons donc créé la tournée du père Noël ! Les enfants, et même les plus grands avaient les yeux qui brillaient. Pendant un instant tous nos petits soucis avaient été mis de côté.

Ça faisait tellement longtemps que l'ont ne c'était pas senti si bien et rigolé avec nos voisins… On ne pouvait pas s'arrêter comme ça.
Nous avons donc créé cette association pour seul but de faire bouger notre village en se réunissant avec convivialités.
Après cette terrible épreuve que nous avons tous vécue pendant deux ans, il fallait revivre et faire la fête. Fini de rester enfermé !
Comme vous avez pu le voir, vide greniers, fête du village, feux d'artifice, descente de caisse à savon, Beaujolais Nouveau… seront au rendez-vous !

Tout ça, ce n'est que grâce aux dons de nos chers commerçants et artisans, qu'on (à) a pu démarrer si vite, et grâce à vous qui avez répondu présent à chacun de nos évènements.

Nous recherchons de l'aide pour l'organisation de nos événements et des idées de fêtes à partager pour l'avenir.

N'hésitez pas à rejoindre notre belle équipe !

À bientôt .
La vie est la plus belle des fêtes.

Les animations déjà prévues pour l'année prochaine

11 Septembre 2022	Vide-greniers parking de la Filature
8 & 9 Octobre 2022	Marché médiéval (Château du Bousquet)
18 Novembre 2022	Beaujolais nouveau (parking de la Filature à coté de la cantine)
17 Décembre 2022	Char de Noël dans les rues du village bourse aux vêtements et jouets puériculture (en même temps que le marché de Noël organiser par le Sou)
16 Avril 2023	Vide greniers, parking de la Filature
6 Mai 2023	Caisse à savon (Château du Bousquet)

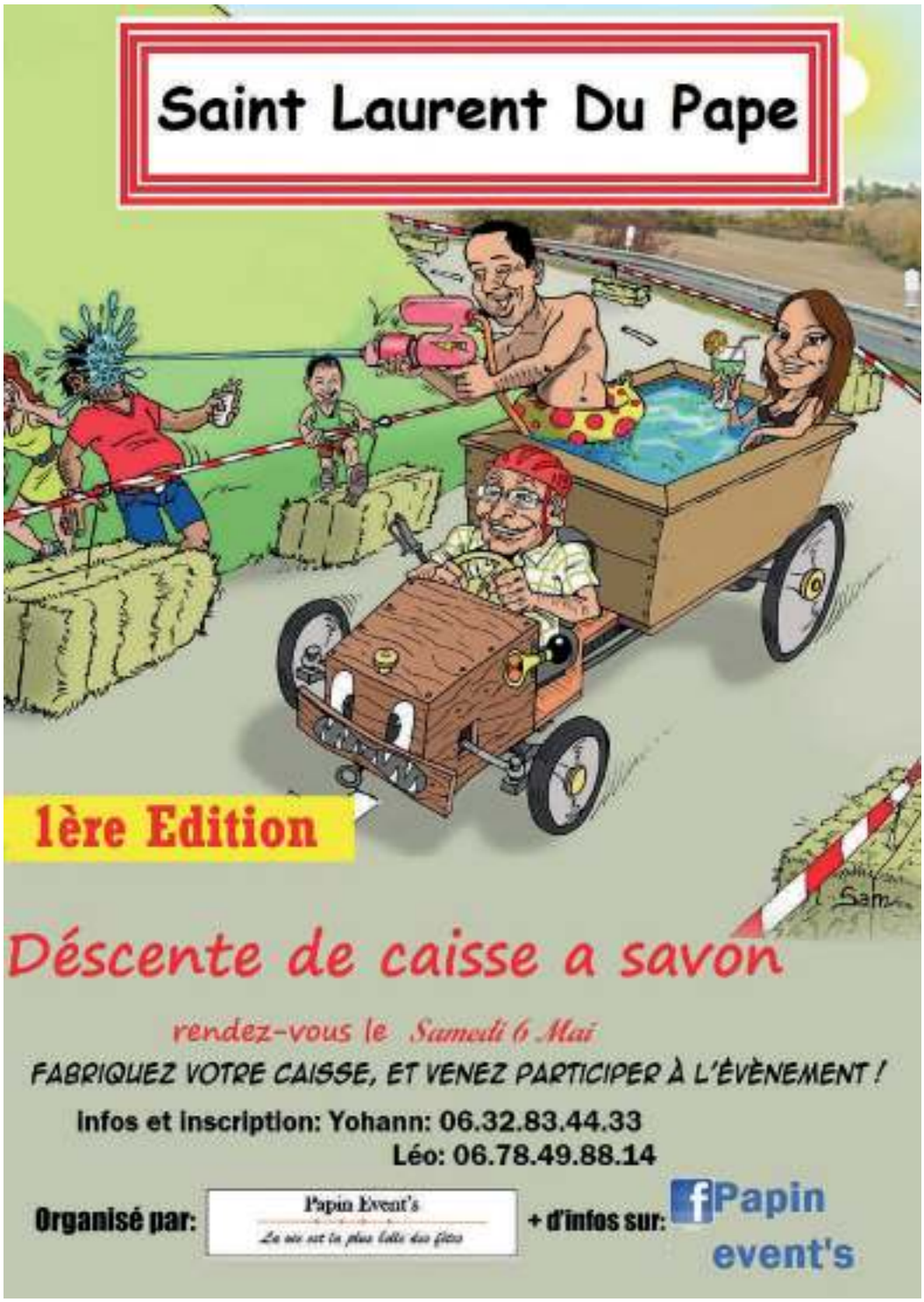

ASSOCIATION HAUTUS'SAC À SONS, CŒURS FIDÈLES

L'association a en effet, en beauté, tenu sa promesse de vous faire danser lors du 7ème festival des Pattes de sanglier ! C'est un record d'affluence pour cette édition, qui a eu lieu le 30 avril 2022, avec plus de 1400 festivaliers pour écouter les 3 groupes « Lidelair », de Vernoux, « Zoé sur le pavé » et les drômois « Shake a boom ». La soirée fut une réussite, avec une belle ambiance, beaucoup de bonne humeur et, pour tous, la joie de se retrouver pour cet évènement festif. De quoi récompenser les bénévoles à nouveau présents en nombre. En effet : « C'est comme ça qu'on se paie, nous, les bénévoles, avec le plaisir des gens » selon un co-président de l'association.

L'association est aussi fidèle à sa volonté d'innover et de faire vivre localement toutes les musiques, avec l'organisation, le 2 juillet 2022, d'un ciné-concert inédit à Saint Laurent du Pape. Elle a accueilli, à nouveau au pied du château du Bousquet, le groupe isérois Brass Band Accords, pour jouer en direct la musique du film Les Virtuoses. Pour l'association, il a été important s'associer les jeunes du conservatoire Ardèche musique et danse de l'antenne de La Voulte sur Rhône, en leur proposant de se produire sur scène. Ainsi, deux groupes d'élèves de 7-12 ans et de 13-14 ans ont pu jouer avant le Brass Band Accords et le lancement du film. Cette première expérience a été plus que réussie, avec des prestations de qualité et un public conquis !

Les cœurs battants de l'association sont bien entendu ses bénévoles, qui répondent inlassablement présents, mais d'autres fidèles, que nous remercions, s'associent tout aussi régulièrement aux évènements : les collectivités locales, dont la mairie de Saint Laurent du Pape, la CAPCA, le Département, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les commerçants qui soutiennent le festival, et les riverains.

Et le plus grand merci va pour finir au public, fidèle parmi les fidèles, à qui nous donnons rendez-vous pour de prochaines aventures !

Pour toute question, vous pouvez contacter l'association : hautussacasons@gmail.com

Crédits photo : Gaël LELOUP, Claude FOUGEIROL

FOOTBALL CLUB EYRIEUX EMBROYE

Côté sportif

Notre équipe fanion se maintient en Régional 3, en finissant 5ème de la poule J, plutôt bien pour une première saison complète.

Notre réserve séniors termine quatrième en district D3.

Nos U18 et U15 se maintiennent en district D2 en finissant en milieu de tableau.

Nos Féminines font une belle saison : les séniors finissant deuxième et demi-finaliste de la coupe district, tandis que nos U13F gagne la coupe pitch régionale.

Notre équipe « diversifiés » remporte la coupe.

Nous avons également participé au championnat Beach Soccer organisé par le district.

L'école de foot est de plus en plus riche en éléments, plus de 180 enfants des Babys (4ans) aux U13 (13ans), beaucoup de matchs et de tournois, les progrès sont flagrants.

Côté manifestations

Tous nos tournois U7/U9 et U11/13 ont pu avoir lieu à Beauchastel et à Charmes S/Rhône, avec beaucoup de parents et dirigeants à l'organisation.

Le loto a eu un grand succès au gymnase de Beauchastel, ainsi que notre matinée charcuterie.

Les stages multisports, fonctionnent plutôt bien à chaque vacance.

BRAVO A TOUS, enfants, joueurs, parents, dirigeants.

Saison 2022/2023

La nouvelle saison arrive vite…, reprise avec des revues d'effectifs chez les U6/7/8/9/11 le samedi 27 aout, reprise des entraînements le mercredi 24/08 pour les U13, le mardi 22/08 pour les U15 et samedi 27/08 pour les U18.

Reprise de l'école de foot à partir du mercredi 31/08.

Les cotisations reviennent au prix d'avant COVID soit :

Babys (né(e)s en 2018/2019): 75€

U6/U7/U8/U9 (né(e)s en 2017/2016/2015/2014) : 125€

U11/U13 (né(e)s en 2013/2012/2011/2010) : 135€

U15/U18 (né(e)s en 2005/2006/2007/2008/2009): 145€

Séniors (né(e)s <=2004) : 155€

LE TENNIS À ST LAURENT

Une saison s'achève avec des joies et des axes de progrès identifiés. Nous avons pu inscrire plusieurs équipes de jeunes et moins jeunes aux compétitions organisées par le comité. Nous nous sommes déplacés ou avons accueilli avec plus ou moins de succès mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous accordons une distinction particulière à Solène et Yael qui ont participé à une « détection » du comité et qui s'y sont brillamment illustrés car ils ont tous deux remportés de très belles victoires.

Nous avons aussi dit au revoir à Antonin, entraîneur du club pendant 3 saisons. Après avoir accompagné tous les âges lors des séances d'entraînement hebdomadaires, il a décidé de partir vers d'autres projets. Nous le remercions chaleureusement pour son sérieux jusqu'au bout et lui souhaitons bonne continuation pour la suite.

En juin, nous avons relancé la rencontre de fin d'année que nous appelons Fête du Tennis. De nombreux membres du club (enfants et adultes) et leurs familles sont venus. Ce fut une belle soirée lors de laquelle nous avons pu échanger dans la plus grande convivialité. Nous remercions grandement tous ceux qui ont participé par leur présence. Ces moments sont importants dans la vie d'une association et la participation de cette année nous a fait énormément plaisir. Alors merci encore.

Mais maintenant il est temps de préparer la nouvelle saison. Dès le 3 septembre nous serons présents au forum des associations. Puis nous enchaînerons avec 2 semaines de séances découverte, les mardis et vendredis ! Il s'agira pour les anciens de faire connaissance avec le nouvel entraîneur que le Tennis Club est en train de recruter et pour les nouveaux de taper la balle pour essayer et cela accompagnés par un entraîneur diplômé.

Cette nouvelle saison va s'inscrire dans une nouvelle ère du tennis à St Laurent avec ce nouvel entraîneur mais aussi un bureau partiellement renouvelé. Nous vous inviterons tous prochainement à l'assemblée générale dont la date n est pas encore connue.

HANDBALL RHÔNE EYRIEUX ARDÈCHE

La saison 2021/2022 vient de se terminer, avec son lot de satisfaction, mais aussi de déceptions...

La plus grande satisfaction est sans doute la reprise en main du club par la nouvelle équipe dirigeante autour de la Présidente Estelle Fournier. Après deux terribles saisons marquées par le covid et des problèmes de gestion, il fallait en effet relancer le club. C'est ce qui a été fait sur cette saison, mais qui va demander encore beaucoup d'efforts. L'équipe dirigeante recherche des bénévoles pour aider au fonctionnement du club au quotidien, que ce soit sur le plan sportif, administratif, animation, partenariat, communication...Toutes les bonnes volontés et les talents sont donc bienvenus !

Sur le plan sportif, le club a pu reprendre ses interventions en milieu scolaire, mais a dû se résoudre à annuler son tournoi des écoles en fin de saison. Après deux années d'interruption pour cause de covid, le tournoi a dû être reporté puis annulé en ce mois de juin... pour cause de canicule puis de pluie ! Bastien et toute son équipe ont pu néanmoins finir leurs interventions scolaires avec une dernière sortie festive au stade Joseph Reboul.

Pour la nouvelle saison qui arrive, le club accueillera à nouveau les plus jeunes (filles et garçons), du baby Hand (à partir de 3 ans), en passant par l'école de hand (nés de 2014 à 2016) et les moins de 11 ans (2012-2013) jusqu'au moins de 13 ans (2011-2010).

Pour toutes les catégories plus âgées, le club poursuivra son entente avec le club de Loriol, en offrant ainsi pour chaque tranche d'âge une catégorie élite et une catégorie départementale.

Cette saison, les -15 ans ont évolué au plus haut niveau AURA et ont eu fort à faire face à de gros collectif comme Chambéry, Grenoble ou Valence, mais auront beaucoup appris en se frottant aux meilleurs. Idem pour les -17 ans privés de leurs meilleurs éléments qui évoluaient en -18 ans.

Les -18 ans « Championnat de France » seront une des satisfactions de cette saison. Ils auront réussi à se maintenir dans un championnat que la FFHB resserre chaque année. Avec une équipe jeune (composée essentiellement de -17 ans), ils auront dû lutter jusqu'au bout et sortir vainqueur d'un tournoi de barrages à la fin mai, pour décrocher leur place dans les 72 meilleures équipes nationales, pour la prochaine saison.

Côté seniors, l'équipe fanion termine à la 2ème place de sa poule de Nationale 3, et échoue donc de peu à l'accession. Une belle saison néanmoins, après un redémarrage dans l'inconnu et deux saisons tronquées pour raison sanitaire. Les équipes réserves (2 et 3) ont rempli leurs objectifs de maintien en Pré-nationale et Excellence Régionale, tandis que l'équipe 4 accède à la 1ère division AURA en terminant 2ème de son championnat.

En attendant de se retrouver dès le mois d'août ou à partir de septembre pour les plus jeunes, le HBRE vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le vendredi 29 juillet à la Ginguette de St Laurent.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club, calendriers de reprise des entraînements et des matchs sur notre site www.hbre.fr, nous joindre à l'adresse club.hbre@gmail.com ou au 07 60 01 05 02, ou encore nous suivre sur notre page Facebook.

LVS BASKET

Après les années Covid, le fonctionnement des clubs a été beaucoup perturbé. Cette saison 2021-2022 a vu le nombre de nos licenciés exploser : 189 licenciés mixtes de 5 à 82 ans en cette fin de saison, de U7 à seniors.

La création de la section «Basket santé» a été un véritable succès. Nous accueillons deux groupes : un dans la salle de basket pour une séance de 1 h 30 et un autre, pour les moins valides, dans la salle de danse pendant 1 h 15. Ces séances sont encadrées par Baptiste Romet, BPJEPS et formé pour cette nouvelle discipline.

Basket santé adapté dans la salle de danse

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 18 juin, avec la journée familiale du club qui a rassemblé licenciés et parents. Ils se sont affrontés sur le terrain de basket durant la matinée, puis il y a eu le repas dans le chapiteau du stade. La journée a été écourtée pour cause de trop grosse chaleur.

Nous avons participé à la journée de promotion des sports olympiques organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) le samedi 25 juin à Rompon où beaucoup de jeunes ont pu s'essayer à la pratique de nombreux sports.

Lilian et Line à la journée Olympique du CDOS le samedi 25 juin à Rompon

Notre équipe fanion évoluera en RM3 (région 3) pour cette saison. Un nouvel entraineur, Frédéric Lopez nous a rejoint, il assurera les entraînements des seniors et de l'équipe U17 Masculins(créée cette saison).

L'équipe U11 filles a perdu son entraineur. Laurent Lavenant est décédé en juin, laissant ses deux filles Margotte et Rosalie, basketteuses au LVS, dans la peine. Laurent, tu nous manques déjà, nous te remercions pour ton implication.

Laurent Lavenant avec l'équipe U11 Filles

La reprise des entraînements aura lieu à partir du 15 août. Les enfants qui veulent venir essayer le basket ont droit à plusieurs essais. Contacter le club pour plus de renseignements (06-09-80-15-39, site du club, ou facebook).

Equipe U15 féminin

U7 en tournoi au Teil

ACCA DE ST LAURENT DU PAPE

L'ACCA de St Laurent du Pape s'est réunie sous la présidence de Monsieur MOURIER Claude le 18 juin 2022. Une cinquantaine d'adhérents chasseurs s'était deplacée ainsi que Monsieur le Maire de notre commune qui nous a fait l'honneur de sa présence. Après avoir énoncé le bilan moral sur l'exercice écoulé, la parole est laissée à Monsieur Périer, trésorier qui a présenté un bilan satisfaisant. Le quitus ainsi que la confiance de l'ensemble lui ont été accordés.

174 sangliers et 19 chevreuils ont été prélevés ainsi que quelques pièces de petit gibier, canards, faisans, lièvres et autres volatiles chassables. La parole circule sans évoquer de questions particulières. Le Président invite les personnes présentes à un pot de l'amitié en rappelant les mesures de sécurité et souhaite à tous et à toutes une bonne saison de chasse .

ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants de la 52ème section de st Laurent du pape s'est réunie pour son assemblée générale le 5 mai 2022 Au cours de la réunion le Président Michel PERIER a fait état du rapport moral ,.,des comptes et des diverses manifestations 2021-2022. il a remercié Monsieur le Maire qui nous a fait l'honneur de sa présence après y avoir été invité .Une grande partie des adhérents était présente, il s'en est suivi un pot de l'amitié qui a clos cette manifestation dans la convivialité et la fraternité qui nous uni.

Par ailleurs une délégation de la 52ème section et de son drapeau s'est rendue aux deux monuments aux morts de DORNAS et du CHAMBON pour y commémorer l'assassinat par les nazis le 5 juillet 1944 de Monsieur André ROBER frère de Roger. ainsi que d'autres résistants tombés ce malheureux jour .Etaient présents plusieurs personnalités locales et familles . entretenir le devoir de mémoire pour transmettre aux générations futures le souvenir de celles et ceux qui ont versé leur sang et perdu leur vie pour la liberté de notre patrie .

COMITÉ D'ANIMATION PAPIN

Notre précédent article n'étant pas paru, nous retraçons les évènements de l'association depuis l'été 2021 ;

Tout d'abord notre assemblée générale de septembre s'est tenue devant une vingtaine de participants. Le point a été fait sur l'année écoulée avec toutes les contraintes dues au covid. Les activités habituelles ont repris en septembre, sauf les arts créatifs. Le bureau du CAP est à présent constitué d'une nouvelle secrétaire, Marie Odile Billaud en remplacement de Joëlle Bois qu'il convient de remercier pour les années passées à ce poste.
Severine Desbos reste trésorière et Michel Lafont président.
Un conseil d'administration d'une dizaine de membres complète notre organisation.
112 adhérents sont inscrits pour la saison 2021-2022, et certains pratiquent plusieurs activités.
À présent, début juillet, la saison est terminée et le bilan est positif ; les conditions sanitaires ont été respectées pendant toute la période critique, ce qui a permis un déroulement presque normal de chacune de nos activités :

- **Le scrabble** animé par Christiane Riffard le mercredi après midi avec 7 personnes inscrites a vu de belles parties se dérouler.

- **La belote** animée par Elise Féroussier avec une équipe d'une quinzaine de personnes s'est passée en soirée le mercredi à partir de 20h.

- **La gym d'entretien** a retrouvé un nouveau souffle, et sous la conduite de Danitsa Planet , 8 pratiquantes se sont retrouvées les lundis à 18h.

- **Le yoga** est la discipline la plus prisée au CAP, et Karine Morange a encadré 5 sessions par semaines pour 66 adeptes. Cette section est composée de nombreux papins, et des éléments d'autres communes viennent aussi profiter des compétences de Karine.

Ces 4 activités se déroulent à la salle polyvalente.

- la randonnée, seule activité en exterieur ; le groupe de 32 joyeux randonneurs des « sentiers papins » va parcourir les lundis nos beaux itinéraires pédestres de la région. En moyenne une vingtaine de participants partent pour des sorties de niveaux faciles, moyens et parfois, plus difficiles accompagnés par Michel Lafont, Marielle Béal ou d'autres membres du groupe. Cette saison 2021-2022, 34 sorties ont été réalisées, 13 en journée, 21 en après midi surtout pendant la période hivernale. Voici quelques unes de nos sorties du printemps: Marsanne et son patrimoine, Suze et ses falaises impressionnantes, Aiguebelle et son abbaye, Rochebonne et les ruines de son château, St Restitut et ses carrières, le Charray au dessus de Privas, la Baume Cornillanne et la pangée, Fond'Urle avecsa glacière et son sentier du karst.

En plus, comme chaque année un séjour est proposé ; après Lans en Vercors en 2021, c'est à Buis les Baronnies que nous avons passé 3 jours sous le beau temps ce printemps.

Les sentiers papins tiennent aussi à féliciter 2 de leurs membres pour leur exploi réalisé au cours de l'été 2021 ; Cathy et Roland Fabre ont parcouru avec des amis l'intégralité du GR20 en Corse !
Ce périple de 180 km de long, de 11820 m de dénivelée s'est effectué en 14 étapes de 11 à 22 km, 115 h de marche et 13 nuits en bivouac. Ils sont montés jusqu'à la pointe des Eboulis à 2607m d'altitude, longé des lacs d'altitude de toute beauté comme celui de Nino.... bravo à eux !

Le CAP s'est aussi un état d'esprit de camaraderie qui se perpétue depuis les années 80-90 ; la convivialité est nécessaire pour dynamiser une association telle que la notre.
Malheureusement, nous n'avons pas pu encore cette année organiser les vœux du CAP en janvier ;

Nous avons alors décidé de proposer une journée des adhérents ; elle s'est déroulée le samedi 7 mai, avec randos, pétanque et apéro dinatoire en soirée. Les participants ont apprécié ce moment d'échanges dans la bonne humeur. D'autres évènements sont aussi proposés parfois, comme des spectacles en soirée.

Nous sommes prêts à repartir pour de nouvelles aventures à la rentrée; le programme des activités devrait rester inchangé.

CAP

Une association à la recherche de nouveaux adhérents qui veulent bien s'investir afin de permettre de renouveler les membres de la commission administrative. Bien sûr, l'équipe actuelle continue, mais du sang neuf avec de jeunes retraités permettrait de nous aider à évoluer et à mieux vous satisfaire, alors, un peu de courage, venez nous rejoindre.

Nous avons participé à l'organisation par le CCAS du repas des aînés : aide pour la mise en place et la décoration des tables. Merci aux personnes dévouées qui nous ont servi ce repas et ont porté fièrement les tabliers confectionnés à leur intention par les couturières des lundis AM.

Nous avons accueilli à la salle des fêtes l'assemblée générale de la zone SE dont nous dépendons. Cela nous a permis de rencontrer d'autres associations et d'échanger.

La situation sanitaire s'améliore de plus en plus malgré quelques craintes et nous essayons de tenir nos engagements. Nous avons dû annuler le repas du 30/06 au Foyer, trop de craintes, pas assez de certitudes et des absents trop nombreux pour permettre une bonne organisation.

En ce qui concerne nos réalisations de ce premier trimestre, tous les autres projets ont été réalisés et ont connu le succès espéré, succès qui récompense tous nos efforts. Le repas spectacle au cabaret a été une réussite et tous les participants ont apprécié cette première sortie. Le repas au CFA s'est fait comme par le passé en covoiturage et tous en ont apprécié la convivialité et le contact avec les jeunes en formation. A Saint Laurent du pape, nous avons organisé le traditionnel concours de boules avec le camping des hollandais. Le goûter qui a suivi ce concours a été apprécié par nos amis du camping et leur famille : les gâteaux avaient été confectionnés par le groupe cuisine de l'association. Et pour terminer ce trimestre, notre participation à la première guinguette 2022 toujours en collaboration avec l'association une rose un espoir. L'union des 2 associations a bien fonctionné et comme l'an dernier, nous nous sommes occupées des gâteaux, nous avons aidé aussi au service des moules frites et bien sûr à la mise en place et au rangement. Une réussite malgré le temps qui nous a fait craindre un moment de devoir annuler.

Une nouveauté, début juillet, nous avons participé à l'AM jeux de la médiathèque &. Nous avons avec l'aide du CAP organisé une partie de scrabble sous forme de duplicate. Le jeu s'est déroulé en extérieur, devant la médiathèque, à l'ombre. Ce fut une AM riche en échange et en partage.

Pour le 2ème semestre des projets sont déjà prêts, d'autres sont en cours de préparation. Pour le mois de septembre, la sortie à Saint Jean en Royans est prête et les inscriptions seront closes le 15/08. Nous avons prévu de participer au Forum des associations organisé par la mairie. Nous présenterons notre association, ainsi que ses réalisations, réalisations que nous présenterons comme l'an dernier à la vente lors du marché de Noël de l'école publique si celui-ci est reconduit D'autre part, nous allons fixer les dates pour les repas au Foyer. Nous attendons vos demandes pour la peinture sur soie, la confection de cartes ainsi que vos souhaits ou propositions.

Nos points forts de rencontres sont le lundi AM pour les activités manuelles, échange et partage, le scrabble le mercredi AM et la pétanque le mardi et vendredi. Pour le tarot, de nouveaux joueurs seraient les bienvenus .

Consultez régulièrement nos panneaux d'affichage au Foyer et sur le mur des écoles.

FOYER ANIMATION & NATURE

Le Foyer Animation & Nature, toujours actif, adapte son ANIMATION en fonction du temps et des aspirations de chacun, et essaie de diversifier ses activités dans une NATURE où, admirer un paysage, reconnaître une fleur et s'attarder sur un site géographique ou historique ajoute une dimension culturelle appréciée de tous.

Depuis notre dernier rendez-vous avec le Papin, la fréquentation de nos activités a été plus ou moins régulière : disponibilité pas toujours possible des adhérents, à laquelle s'ajoute parfois une météo capricieuse et l'on attend l'activité du mois suivant, en espérant que toutes les conditions soient requises !

Néanmoins, il faut bien offrir à tous une diversité d'activités en essayant de s'adapter au plus grand nombre ; l'essentiel est de constater que les participants ont toujours plaisir à se rencontrer et à pratiquer ensemble une activité à la fois sportive et divertissante, nécessaire pour surmonter tous les aléas de la vie, qu'ils soient personnels ou sociétaux.

Cet hiver, nous avons profité des beaux sites de la région (Font d'Urle et l'Echaillon) pour pratiquer sur une belle neige et avec un généreux soleil, la randonnée avec raquettes.

Au mois d'avril, les Crevasses de Chantemerle les Grignan et leur relief tourmenté ont été propices à une curieuse exploration que beaucoup ont appréciée.

Le 1er mai, ce sont les Trois Becs qui furent arpentés par une équipe courageuse, avec un temps exceptionnel, favorable à l'observation du paysage offert par le synclinal élevé de la Forêt de Saou dominé par ses 3 pointes majestueuses.

Le Pas du Loup, depuis Rochefort Samson, avait réservé une chaleur éprouvante aux valeureux marcheurs, néanmoins, le retour aux alentours de la Combe d'Oyans redonna courage à l'équipe.

Le fameux week-end de 3 jours à Pentecôte a permis de découvrir de beaux paysages du Vercors par un temps idéal : randonnées journalières où vires rocheuses, grotte,scialets et autres sublimes points de vue furent appréciés, sans oublier la flore abondante en cette saison. Les concours de tir à l'arc et à la carabine, complétés par la pratique du badminton, ajoutèrent un plus à l'activité physique en fin de journée.

Afin de participer activement à l'animation communale, le Foyer animera la Guinguette du 5 Août en collaboration avec Mot'Ardèche.

Nous attendons impatiemment l'Assemblée Générale du Vendredi 2 Septembre qui se tiendra à 20h30 à la Salle Polyvalente. Elle permettra de regrouper, non seulement les anciens membres, mais aussi de nouveaux qui seraient curieux de découvrir le programme de nos activités et éventuellement y adhérer.

Le samedi 3 septembre nous participerons à la Journée des Associations pour présenter le Foyer Animation & Nature et ses activités.

Enfin, le 11 septembre, une journée est prévue à Saou pour pratiquer escalade, rando et vélo.

Nous essayons toujours de présenter à nos adhérents un programme varié, mais nous comptons aussi sur tous, y compris les nouveaux, pour apporter leur dynamisme et des idées originales afin d'alimenter un projet que l'on souhaite le plus éclectique possible.

Cette notion d'échange et de partage nous est chère et contribue ainsi à une vraie vie associative.

Pour tout renseignement s'adresser à :

- Claude SAY : Tél. : 07 86 78 82 70
- Mail : Claude.say@wanadoo.fr

ASSOCIATION LES MOT'ARDECHE 07

L'association les Mot'Ardèche est une association acceptant tous les motards.
Nous œuvrons aussi pour la ligue contre le cancer en (reversent) reversant une partie de nos bénéfices à une Rose un Espoir.

Tous motards ou bénévoles aimant le monde de la moto sont bienvenus.

Rassemblement rétro vintage du 18 juin 2022 derrière la médiathèque

UNE ROSE UN ESPOIR

L'association Une Rose Un Espoir, Le Coeur des Motards, Secteur Ardèche, à pour sa 10 ème édition, rassemblé plus de 220 équipages motards dans toute l'Ardèche. Ces équipages étaient répartis sur 10 circuits sur tout le département.

Une fois de plus, les ardéchois ont répondu présent et c'est une coquette somme qui a été recueillie et qui sera remise à la Ligue contre la Cancer, Comité Ardèche. Plus de 45 000 euros seront reversés à cette association qui lutte contre la cancer par des actions de préventions, dépistages, aide aux malades et financement de la recherche.

Cette année a vu apparaître quelques changements et notamment une présence nouvelle dans certains stands. En effet, des mairies ont été contactées pour solliciter les jeunes des Conseils Municipaux des Enfants et des Conseils Municipaux des Jeunes. Les municipalités ont joué le jeu et des jeunes sont venus aider les bénévoles sur les stands pour proposer des roses.

La Mairie de Saint Laurent du Pape a accepté et c'est avec plaisir que 4 jeunes volontaires ont aidé. A noter que leur présence, leur aide, leur volonté ont permis de vendre le stock de roses.

La prochaine édition se déroulera le 29 avril 2023, nous espérons leur présence et tout volontaire à pied, en voiture ou en moto sera le bienvenu.

Pascal CANDELA
Président Une Rose Un Espoir
Le Coeur des Motards
Secteur Ardèche
Facebook : une rose un espoir 07
Tél: 06 22 91 92 64

L'AMICALE DU SOU ÉCOLE PUBLIQUE DE ST LAURENT DU PAPE

Clap de fin d'une année scolaire 2021-2022 bien chargée pour notre association !

Après la soirée d'Halloween au château et le traditionnel marché de Noël sur la place de la mairie, nous avons enchaîné nos évènements avec le plat à emporter de croziflette au mois de février, puis par la Co organisation du carnaval avec l'école privée, la soirée Bollywood au mois de mai et enfin, la fête de l'école le 3 juillet sur le site de la guinguette.

Nous avons eu une année pleine d'événements. Nous souhaitions remercier les membres de notre bureau, mais également associer à nos réussites les différents partenaires : la mairie, les commerçants de Saint Laurent toujours disponibles, les parents d'élèves bénévoles, et bien entendu l'équipe pédagogique.

A chaque fois, de supers moments partagés entre petits et grands, et qui nous permettent de récolter des fonds pour de nombreux projets. Peu de répit pour l'association, une année scolaire s'achève et déjà, nous réfléchissons aux futurs évènements pour la rentrée 2022-2023.

L'équipe enseignante souhaite emmener les enfants de CE1-CE2 et CM1-CM2 en classe découverte au Pradet afin qu'ils découvrent de nouveaux paysages, avec stage d'initiation à la voile pour nos plus grands.

C'est un projet onéreux mais tellement enrichissant pour nos enfants. Nous allons continuer sur notre lancée et faire le maximum pour alléger le budget des familles.

Notre assemblée générale est prévue le vendredi 30 septembre dans la cour de l'école.

L'occasion pour nous de présenter un bilan à tous les parents et l'équipe enseignante, mais aussi de valider ensemble les futurs projets.

Nous souhaitons maintenir les évènements phares qui rythment la vie de notre village comme Halloween, le Marché de Noël et le Carnaval qui concernent tous les Papins.

Nous vous tiendrons informés des dates retenues et nous serons très heureux de vous y retrouver très nombreux.

Notre association est composée uniquement de parents motivés qui ont à cœur de rassembler, proposer des évènements festifs, et générer des fonds au profit des enfants !

Vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous !

Contact : sousaintlaurentdupape@hotmail.fr

Bureau du Sou 2021-2022

Adèle FRADIN, Anthony STAELENS, David FOUGEIROL, Fabrice LAFONT, Fanny COURTIAL LAPRAT, Marie-Pierre RANCIER, Marion SPAGNOL, Mickael BLANC, Nils MARTOJO, Olivier TARDIEU, Pierre KASKASSIAN, Rémi GRANJEAN, Yohann DERMENT

MÉDIATHÈQUE

2022, il se passe plein d'événements culturels partout ...
et surtout à la médiathèque !

Et comme il est rusé il vient à l'Esperluette !

Il sait qu'il peut emprunter plus de livres depuis quelques mois (8 par carte !) plus de revues (4 par carte !) et plus de DVD (jusqu'à 3 par carte !).

Il sait qu'une liseuse Vivlio est enfin arrivée et qu'il peut l'emprunter avec un livre numérique prêté par la médiathèque départementale de Privas.

Il a visité l'exposition sur « les Noirs aux Etats-Unis », il a écouté des concerts de gospel et des musiciens débutants, il a ri des aventures burlesques des « Vacances de Pina Loches ».

Il s'est essayé aux échecs, au scrabble ,aux origami et aux bulles géantes. Bon, il a perdu au grand concours Harry Potter mais la concurrence était trop forte !

Il attend avec impatience le programme de la rentrée : l'exposition « un animal, des animaux » de l'association L214 l'inquiète un peu, il n'a pas envie d'en savoir trop sur les poules , mais il attend avec impatience les lectures pour tout-petits, les ateliers philo de Pascale, les ateliers manuels et le spectacle de Noël ! Vivement demain !

Bulles géantes

Origami avec le CCLFJ

Expo de l'asso. Ard'Gospel

1er prix au concours Harry potter

Cie Seuls les poissons

ÉCOLE PRIVÉE

L'année 2021-2022 se termine pour l'école Saint Exupéry avec de nombreuses activités et souvenirs pour nos élèves.

Une année placée sous le signe du sport avec des séances de natation en début d'année scolaire pour les élèves du CP au CM2, un cycle rugby pour tous les élèves de la PS au CM2 au printemps, grâce aux interventions offertes par le club de rugby de La Voulte et un tournoi inter-écoles le 7 Juin dernier au stade de rugby de La Voulte.

Par ailleurs, les élèves de cycle 3 ont pu découvrir la lutte et la course d'orientation, proposées par deux anciennes élèves de l'école, aujourd'hui étudiantes en STAPS, Louise Boissy et Cassandra Chelles, que nous remercions.

Enfin, deux séances de vélo ont été réalisées en fin d'année avec les enfants du CP au CM2, avec une journée sur la Dolce Via jusqu'à St Fortunat avec les plus petits de maternelle, qui ont réalisé une marche et les enfants de l'école St Joseph de Saint Fortunat qui nous ont rejoints.

L'année a également été marquée au printemps par une semaine de classe verte à Buis-Les -Baronnies pour toute l'école et celle de St Fortunat du 14 au18 Mars. Une belle semaine, en immersion nature avec des activités diverses (marche, dégustation de produits locaux, découverte de la faune et de la flore). Une superbe équipe d'animation et une excellente ambiance qui a fait le plus grand bien après les épisodes Covid. Des moments simples partagés et l'occasion de découvrir les enfants dans un autre contexte. Merci à tous les partenaires qui ont participé à la réalisation de ce séjour: parents, APEL, mairies de St Laurent du Pape et St Fortunat et Conseil Départemental pour l'attribution des subventions, grâce au dossier déposé en Septembre 2021. Des souvenirs plein la tête, les enfants ont pu réinvestir leurs connaissances en classe et notamment les CM qui ont réalisé un magnifique journal de bord.

Une belle chasse aux œufs a été offerte aux enfants pour les vacances de Pâques, préparée avec beaucoup de soin par Karine, notre présidente d'APEL, que nous remercions, ainsi que tous les parents qui ont aidé à l'organisation et l'animation. J'en profite d'ailleurs pour remercier tous les parents ayant permis des animations pour les enfants tout au long de l'année.

Enfin, une jolie fête de fin d'année a eu lieu le 1er juillet dernier en lien avec la guinguette organisée par l'APEL et l'OGEC. Un cadre idyllique, au bord de l'eau. Les enfants ont offert un spectacle haut en couleurs, joyeux et festif avec des danses et des scènettes tirées notamment du Petit Prince d'Antoine de St Exupéry. Et un final où les familles ont été invitées à nous rejoindre pour une danse. Bravo aux artistes pour leur bonne humeur et leur implication et à l'équipe enseignante pour la préparation de ce spectacle.

Pour clôturer l'année avant le jeudi des vacances, les enfants ont comme chaque année eu la chance de passer la journée au camping Plein Sud de Gilhac-et-Bruzac grâce à l'accueil de notre président d'OGEC Jeannot Papillat. Une belle journée baignade, château gonflable et tir à l'arc pour les plus grands.

Cette année a aussi été une année riche en activités scolaires avec une implication des élèves et des enseignantes dans les apprentissages, et des interventions de la ligue contre le cancer pour prévenir des risques du soleil, du tabac et l'importance d'une activité physique et d'une alimentation saine et équilibrée. De belles activités plastiques pour les enfants de maternelle.

Les élèves du CP au CE2 ont travaillé toute l'année sur le recyclage et sont désormais des citoyens éco-responsables, notamment grâce aux interventions du Sytrad. Enfin, comme chaque année au printemps, c'est jardinage à l'école! Un joli potager entretenu et soigné par les enfants.

Concernant les manifestations de l'APEL et de l'OGEC, cette année a été animée malgré les restrictions liées à la situation sanitaire : calendriers, chocolats, fromages, tajine à emporter, marché aux fleurs, guinguette.

Toutes ces actions ne pourraient avoir lieu sans l'implication de parents bénévoles et je veux vraiment les remercier pour cette année, et spécialement pour la guinguette qui a demandé une organisation incroyable en amont, le jour J et pour le rangement. Merci à vous tous.

Et merci à tous les partenaires de l'école, mes collègues pour leur investissement, l'APEL et l'OGEC pour leur implication, les familles pour leur confiance et la mairie de St Laurent du Pape pour son aide et sa bienveillance envers l'école.

La rentrée prochaine est positive avec des effectifs stables d'une soixantaine d'enfants pour nos trois classes et une douzaine de nouveaux élèves inscrits.

Alors d'ici le 1er Septembre, jour de rentrée, autour du petit-déjeuner d'accueil, je vous souhaite de belles vacances d'été, reposantes et agréables.

La directrice
Caroline AMRANE.

ÉCOLE PUBLIQUE

Visite du collège pour les CM2

Mardi 10 mai, les 12 élèves de CM2 sont allés visiter le collège des 3 Vallées de la Voulte.

Ils ont fait le trajet à pied en passant par la Dolce Via. Une fois sur place, ils ont intégré des classes de 6ème, 5ème et des classes de cycle par petits groupes. Ils ont suivi 2h de cours comme de vrais collégiens. Ils ont aussi participé à un escape game au CDI, afin de se familiariser avec ce lieu. Ils ont mangé au self et ils ont eu quelques explications sur le fonctionnement du collège (le règlement, les casiers, le carnet...). Il ont vraiment apprécié cette visite qui a permis d'apaiser certaines appréhensions.

Sortie à St Nazaire en Royans

Lundi 16 mai, tous les élèves de l'école sont partis à St Nazaire en Royans pour une sortie en rapport avec le thème de l'année: l'eau. Lors de cette journée, ils ont découvert la grotte de Thaïs, très impressionnante notamment pour les plus petits. Après un pique-nique au bord de l'eau, ils ont fait un tour de bateau à roue. Ils ont aussi visité avec une guide le Jardin des Fontaines Pétrifiantes. Ils ont trouvé ce jardin absolument magnifique, avec le phénomène de pétrification sur les tufières qui les a impressionnés. Les élèves ont été ravis de cette belle journée.

Projet « au fil des mots »

Les élèves de maternelle ont bénéficié d'un projet autour des mots.

Un album a été choisi par les enseignantes. L'histoire de cet album a été découpée par Nadine Demange (comédienne). Les parchemins de l'histoire ont été répartis autour de l'école. Les élèves de maternelle ont retrouvé tous les morceaux lors d'une chasse aux mots qui a eu lieu le jeudi 26 mars. Chaque groupe a pu découvrir le contenu de son parchemin: des illustrations et des textes issus de l'album «le long d'un reflet».

Mardi 29 mars, Jeudi 30 mars et vendredi 1er avril, Nadine et Adelaïde KLEIN (plasticienne) ont donné vie à cette histoire. Nadine s'est occupée de la mise en voix, Adelaïde du décor. Chaque enfant a bénéficié de 3 fois 2 heures d'intervention avec la comédienne Nadine et la plasticienne Adélaïde. Les enfants ont apprécié ces moments particuliers d'apprentissage.

Les enfants ont proposé une restitution de leur travail le vendredi 1er avril. Les spectateurs étaient au rendez-vous pour ce moment agréable de partage.

Pour clôturer ce beau projet nous découvrirons prochainement l'album

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Des enfants du Conseil Municipal des Jeunes en sortie à Paris !

Vendredi 20 mai 2022, 12 enfants du Conseil Municipal -CMJ- des Jeunes de Saint Laurent du Pape se sont rendus à Paris accompagnés par 6 élus.

Sur la mandature de 3 ans des enfants membres du CMJ, une sortie annuelle est prévue dans le but de faire découvrir les institutions qui régissent notre société et nos communes françaises, l'hôtel du Département, l'hôtel de Région ou bien encore le Sénat et l'Assemblée Nationale peuvent composer ces visites.

Cette année, grâce à nos Sénateurs ardéchois Mathieu Darnaud et Anne Ventalon d'une part, et grâce à une implication financière de la commune d'autre part, nos jeunes élus papins ont eu l'opportunité de se rendre à Paris afin d'y réaliser la visite du Palais du Luxembourg, siège du Sénat.

Après une arrivée pluvieuse au Trocadéro, le groupe aux casquettes bleues estampillées CMJ St LO s'est rendu aux jardins du Luxembourg avant d'entamer une visite exceptionnelle du Palais du Luxembourg. Les enfants ont pu bénéficier des enseignements d'une guide très captivante. Depuis Marie de Médicis qui a voulu la construction de ce Palais jusqu'à aujourd'hui avec les différentes missions des Sénateurs, rien n'a été oublié. Les enfants aux mines réjouies ont pu passer près de 2 heures et demie dans cet édifice fabuleux.

Cette journée du 20 mai 2022 restera pour longtemps gravée dans les mémoires de nos élus en herbe !

Les casquettes bleues pour un repérage optimal de nos jeunes papins dans la foule parisienne !

Ce n'est pas un peu de grisaille qui allait altérer la bonne humeur !!

Un peu de mathématiques au Jardin du Luxembourg avec l'étude de cette fontaine aux perspectives et symétries qui donnent l'impression que l'eau penche !

Dans le Palais du Luxembourg

REPAS DES AÎNÉS 2022
UN MOMENT MAGIQUE !

Ces deux dernières années, les restrictions sanitaires n'avaient pas permis l'organisation du traditionnel repas des aînés.

Ce printemps, le 7 mai exactement, les retrouvailles furent très appréciées !

Ce moment a été haut en couleurs grâce aux décorations réalisées par des membres de l'association Ensemble et solidaires complétées par le violet des fleurs offertes par la Mairie.

De la bonne humeur, de la magie, des chants, de la danse et de bonnes victuailles préparées par notre traiteur Les Toqués !

Les sourires des uns et des autres ont ravi les élus et bénévoles présents pour le service. Vivement la prochaine édition !

RÉFUGIÉS UKRAINIENS :
UN IMMENSE ÉLAN DE SOLIDARITÉ !

Réfugiés ukrainiens : un immense élan de solidarité !

Le 24 février 2022 l'offensive russe en Ukraine est lancée. Des centaines de milliers d'ukrainiens, en particulier des femmes, des enfants et des aînés fuient leur pays pour se réfugier dans les pays de l'Union Européenne frontaliers avec un afflux plus important en Pologne.

En France, la solidarité s'est progressivement organisée.

La semaine du 7 mars, l'équipe municipale a mis en place une collecte de dons de première nécessité. Beaucoup de papins sont venus témoigner leur soutien et leur compassion pour les familles ukrainiennes contraintes de quitter leur territoire. La salle du Conseil s'est très vite remplie. Les dons ont été triés par catégorie puis acheminé vers les familles dans le besoin via l'association Un toit pour l'Ukraine.

COURSE DE VÉLO

Le village a été traversé par 2 courses cyclistes cette année, la 5ème étape du Paris-Nice le 10 Mas 2022 ainsi que la première étape du Criterium du Dauphiné le 5 juin 2022

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE A SAINT LAURENT DU PAPE

Les travaux de déploiement de fibre optique sur notre commune se poursuivent avec la mise en place de celle-ci sur la zone PR4-19 par la société AXIONE. Elle concerne les quartiers de FONTENET, ROYAS, SEMENSAC, RIAILLE. Celle-ci passe en aérien par la Dolce Via causant quelques dérangements aux promeneurs, mais est nécessaire au bien commun, le télétravail et l'utilisation d'internet étant de plus en plus utile dans nos vies. Les travaux ont été suspendus pour la période estivale vue la fréquentation de la Dolce Via et reprendront dès septembre. Le réseau redescend ensuite sur les quartiers. Nous pouvons espérer une mise à disposition de ce service pour la fin du premier trimestre 2023, sous réserve de problématique inopinée.

Le plan ci-dessous présente les limites de la PR4-19 et les PMT des travaux que nous réalisons.

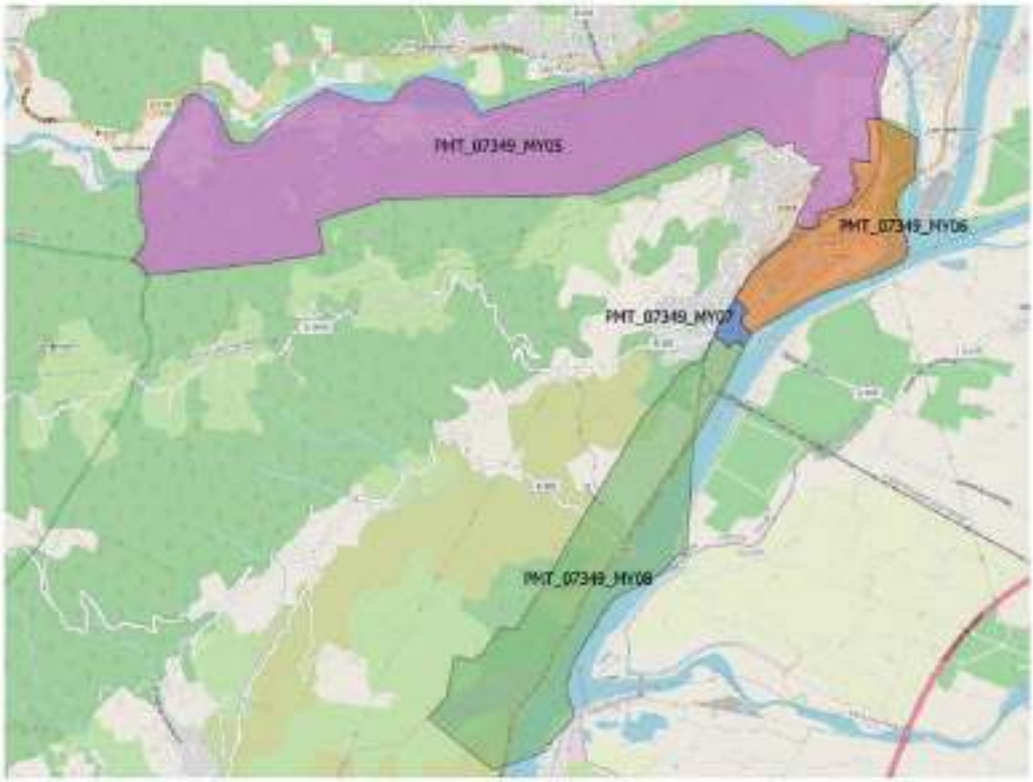

EmilieGrenier
PÂTISSERIE
GÂTEAUX PERSONNALISÉS
Pour tous vos évènements
www.emiliegrenierpatisserie.fr
Tel : 06 89 44 42 10
SAINT LAURENT DU PAPE

Pharmacie des 3 Vallées
Pierre - Nancy
Orthopédie - Matériel Médical
07800 LA VOULTE
04 75 62 01 01
www.3valleespharma.fr

Le saviez-vous ?

- Dans la tradition taoïste **la pêche** est un symbole d'immortalité. Le dieu de la Longévité est représenté sous les traits d'un vieillard chauve tenant une pêche dans sa main gauche.

- Des **noyaux de pêches** ont été retrouvés parmi les vestiges archéologiques de l'époque gallo-romaine à Saintes (visibles au Musée archéologique).

- Dans le Jardin fruitier du Roi Soleil à Versailles il existait déjà une quarantaine de variétés différentes dont les noms évoquaient parfois les charmes féminins : « Téton de Vénus », «Belle de Chevreuse », « Grosse Mignonne ». Louis XIV était un grand amateur de pêches.

C'est à la fin du XIXe siècle, pour remplacer le mûrier dont la culture décline et la vigne détruite par le phylloxéra que les premiers pêchers seraient apparus dans la vallée de l'Eyrieux.

C'est en 1880 que **Jules Meyer décide de planter à St Laurent du Pape,** une variété de pêches américaines « l'***Amsden*** », de taille moyenne, sa peau est très colorée, sa chair est blanche et juteuse. Il a été ***propriétaire du Château du Bousquet et Guy BADEL,*** l'un de ses descendants, habite toujours dans le Village.

Vers 1935 ***Jacques Isaac Jean Faugier,*** **natif de St Laurent du Pape, inventa la taille des pêchers en Y** et contribua grandement à l'amélioration de cette culture en maître incontesté de l'arboriculture.

C'est la grande époque ! cet arbre fruitier s'installe où il y a le moindre arpent de terre : **c'est la " ruée vers l'or !**

Ce qui a valu à la **Vallée de l'Eyrieux l'appellation de "Californie Française" et à Saint-Laurent-du-Pape celle de "Petit Nice Ardéchois".**

On plante des pêchers partout, des coteaux jusqu'aux plateaux. Il existe des centaines de variétés de pêchers. On peut les classer en quatre groupes , avec peau veloutée ou lisse, noyau adhérent à la chair ou se détachant librement. Des fruits à chair blanche, à chair jaune ou sanguine. Il y a aussi des pêchers à fruits aplatis.

Les pêches les plus cultivées à ST Laurent Du Pape :

- La Amsden
- La May Flower
- La Précoce de Hale
- La Belle de Chanzy
- L'incomparable Guillou
- Soleil d'Octobre
- Entre de Chanas
- Charles Ingouf

- La Nectarine a fait son appartion entre 1950 et 1970, à mi-chemin entre la prune et la pêche

Les plantations les plus importantes à l'époque sont Chazel à Beauséjour – Roussillon à la Crotte et le Comte Chevreau à Hauteville.

Le paysage change, les vieilles maisons faites de cailloux roulés par l'Eyrieux, font place à de coquettes villas brunes ou blanches pourvues d'un garage. Le long de la route, dans les vergers s'élèvent de multiples salles d'emballages. On voit sous les hangars un amoncellement de cagettes. Ces pêches étaient acheminées par trains complets de Beauchastel à Rungis.

Les fruits cueillis avec beaucoup de soin, sont transportés sur de longues tables à rebord, dans de grandes salles, souvent d'anciennes magnaneries. Les emballeuses les placent dans des cagettes faites de peuplier, bois léger, qui proviennent de Chavanay dans la Loire, du Pouzin ou de St Désirat dans l'Ardèche et sont garnies de fibres réalisées avec de l'épicéa dont le bois n'a pas d'odeur et de couleur blanche faisant ressortir la beauté de la pêche.

Une fabrique de fibres à emballer les pêches a été construite à St Laurent du Pape par le père de Charles BOSVIEL (Voir ci-contre).

En 1987 à la demande de l'association des arboriculteurs, ***«Pêche Fruit d'Eyrieux», Christian Allegre,*** **Restaurateur à Saint-Laurent-du-Pape** prépare un apéritif d'inauguration à base de Pêche. Au fil des saisons cet apéritif devient le cocktail de l'Hôtel-Restaurant de la Vallée de l'Eyrieux.

Le 4 Septembre 1988 a eu lieu à **St Laurent Du Pape la fête de la pêche,** initiée par l'Association ***« Pêche Fruit d'Eyrieux »*** avec au programme, la meilleure emballeuse de pêches, le calibrage de fruits, le tir à la pêche et l'élection de la reine de la pêche et la musique assurée par la fanfare ***« les enfants de l'Eyrieux » !***

Valentine

Poème
D'attraits ravissants pourvue,
Seule elle réunit tout :
Ses appas charment la vue,
Et chacun vante son goût.

Sa peau, veloutée et fraiche,
Joint toujours la rose au lis ;
Ce pourrait être Phyllis
Si ce n'était une pêche.
Victor Hugo

Sources :
Pierre Gourdol - le pêcher à St Laurent Du Pape
Les études Rhodaniennes, vol. 10 n°1-2, 1934 - Persée
Médarus.Org.
Tradition et Innovation en Terre d'Ardèche

Charles BOSVIEL 99 ans est né à St Laurent du Pape le 06 /08/1923.

Grand sportif il vient tout juste d'arrêter le vélo. Il y a 2 ans il pratiquait encore le ski.

Bon pied, bon œil, Il fait toujours les vendanges avec son fils Bruno et produisent un vin rouge, du Syrah. Depuis quelques années Ils cultivent aussi des Kiwis qui seront récoltés à la Toussaint.

Il faut croire que le sport et le travail conservent bien !

À bientôt pour fêter vos 100 ans !

NOTRE CENTENAIRE

Le lundi 19 septembre à l'invitation de sa fille Marie-Claude, je me suis rendu avec Edith PATE, troisième adjointe à l'anniversaire des 100 ans de Marc CHANAS à l'EHPAD de Rivoly. Né le 19 septembre 1922 à Dunières, Marc a vécu et travaillé au village comme arboriculteur et s'est entouré de sa famille et de nombreux amis dont Charles BOSVIEL, 99 ans depuis le 6 août dernier, qu'il a pu souffler ses bougies de centenaire. »

POUR VOTRE HABITAT / RÉNOFUTÉ

L'amélioration de l'habitat, une priorité pour la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Une étude qui a révélé de forts besoins en matière d'amélioration de l'habitat

En 2020, la CAPCA a lancé une étude visant à déterminer les problématiques de l'habitat privé sur les 42 communes du territoire. SOLiHA a été retenu pour animer ce dispositif sur le territoire. Ce travail a permis d'identifier les principaux besoins rencontrés par les habitants de la CAPCA relatifs à leur logement :

Un accompagnement pour l'amélioration de la performance énergétique des logements, dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des économies d'énergies.

L'adaptation des logements à la perte de mobilité des personnes âgées et personnes handicapées.

La nécessité de poursuivre la lutte contre l'habitat indigne et le mal logement pour permettre à chacun de vivre dans un logement décent.

Une aide aux copropriétés en difficulté pour mieux organiser leur gestion et leur permettre d'engager des travaux de réhabilitation ambitieux.

La promotion de la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, en rénovant les logements vacants pour y faire venir de nouveaux habitants qui feront vivre les commerces.

Un double dispositif d'intervention à multiples échelles pour accompagner au mieux chaque bénéficiaire.

L'opération programmée de l'amélioration de l'habitat de la CAPCA a débuté depuis le **1er janvier 2022, pour une durée de 3 ans.**
Locataires, propriétaires, copropriétaires sont invités à se manifester et se verront proposer **un accompagnement technique et financier personnalisé pour mobiliser les subventions de l'Anah, de la CAPCA et des communes.**

Des permanences sont organisées sur les communes ci-dessous

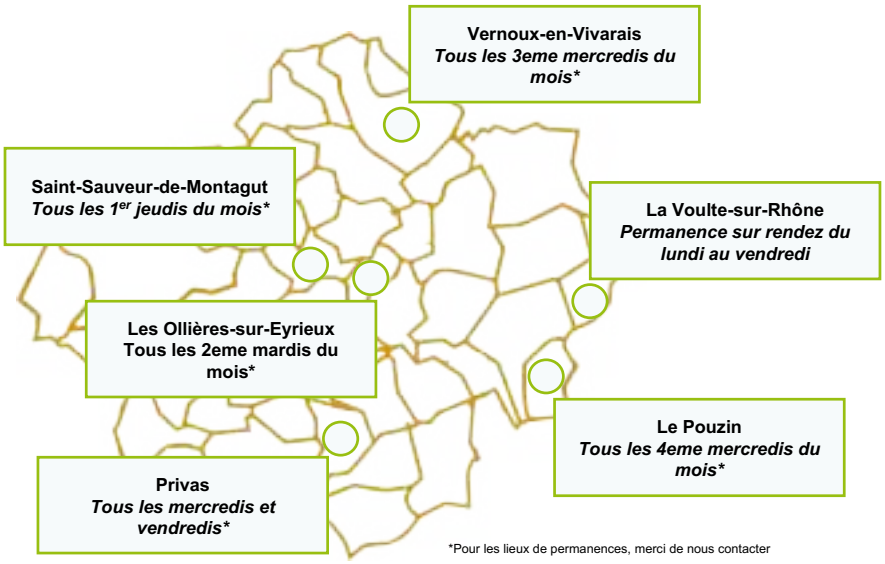

*Pour les lieux de permanences, merci de nous contacter

Des aides pour les habitants des 42 communes de la CAPCA respectant des plafonds de ressources de l'Anah :

- Une aide à l'amélioration énergétique des logements.
- Une aide à l'adaptation des logements à la perte de mobilité.
- Une aide pour lutter contre l'habitat indigne.
- Une aide aux copropriétés souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique.

Des aides spécifiques sur les centres-villes et centres-bourgs mentionnés ci-dessus :

- Une aide favorisant l'accession à la propriété des ménages souhaitant vivre sur le territoire.
- Une aide à destination des propriétaires bailleurs souhaitant rénover leurs logements locatifs.
- Une aide aux copropriétés dégradées.
- Une aide au ravalement de façades pour embellir les
- centres-villes (à Privas, La Voulte-sur-Rhône, Vernoux-en-Vivarais et Le Pouzin).

POUR VOTRE HABITAT

5 rue René Cassin
07 800 La Voulte-Sur-Rhône

04 75 42 19 99

contact@pour-votre-habitat.fr

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Pour Votre Habitat / Rénofuté

04 84 79 11 23
(Du lundi au vendredi
8h30 - 12h00 et
13h30 - 17h00)

centre07@renofute.fr

RÉNOFUTÉ
CENTRE ARDÈCHE

- Travaux de rénovation énergétique UNIQUEMENT

Sans distinction de revenus

ECLAIRAGE PUBLIC : EXTINCTION LA NUIT

Face à la hausse constante des tarifs de l'électricité et comme évoqué dans Le Mot du Maire, la commune réfléchit à éteindre systématiquement l'éclairage public une partie de la nuit et cela afin de réaliser des économies d'énergie.

Le Syndicat Départemental des Energies (SDE07) qui gère l'éclairage public déconseillait de l'éteindre systématiquement une partie de la nuit au vu d'une jurisprudence constante considérant le défaut d'éclairage comme une anomalie d'entretien engageant la responsabilité du maire en cas d'accident.

Les jurisprudences concernent donc un manque d'entretien et non pas des interruptions volontaires d'éclairage, cependant les incertitudes juridiques demeurent.

Afin de prendre la décision correspondant à l'usage de cette voirie, il conviendra qu'elle soit strictement encadrée par :

- Information de la population (réunions publiques, bulletin municipal ...)
- Délibération du conseil municipal
- La prise d'un arrêté municipal
- La mise en place de panneaux permanents d'information (voir exemple en pièce jointe)

- La signalisation permanente des éventuels obstacles.

Il va sans dire qu'avant de prendre une telle décision, le programme sera strictement suivi, les modalités acceptées, le SDE07 responsable du bon fonctionnement de l'éclairage public pourra alors procéder à une coupure de l'éclairage public aux heures définies par la commune.

Éclairage public

Le constat a été fait que l'équipement d'éclairage public sur Saint-Laurent-du-Pape est vétuste. Ceci implique un efficacité moindre et une perte d'énergie considérable. Le conseil municipal a prit la décision de procéder au renouvellement du parc de luminaires. Un autre constat est que le village est éclairé toute les nuits de toute l'année, ce qui engendre un consommation d'énergie considérable et un coût conséquent. Une démarche d'information et de réflexion a vu le jour pendant laquelle les élus ont récolté de l'information auprès du SDE et de plusieurs associations et entreprises spécialisées sur la question. Une réunion public s'est également tenue où les avis d'habitant de la commune ont été récolté.

1 - RÉUNION PUBLIQUE DU 11 AVRIL 2022

10 participants dont 4 élu.e.s étaient présent.

Enjeux des habitants

Les avis des habitants qui sont ressortis pendant ce tour de parole étaient :

- Hautussac : beaucoup de lampadaires jugés inutiles. Un lampadaire qui empêche de dormir car éclairant une fenêtre.
- Larzalier : parfois du bruit la nuit dans le parc (jeunes et moins jeunes) qui dérange les riverains. Souhait qu'il n'y ait pas plus de lumière pour ne pas encourager à se rassembler ici la nuit.
- Léouzée : lumière jugée inutile en pleine nuit. Consomme de l'énergie.
- Rue du Bousquet : lumière jugée inutile en pleine nuit. Consomme de l'énergie.
- Rue du Moulin : lumière rassurante dans les rues. Permet de se déplacer sereinement, sans risque de chute, surtout pour les personnes qui ont besoin d'une bonne luminosité pour se déplacer. L'absence de lumière augmente les peurs de cambriolage et d'agression nocturnes.

Analyse : il y avait peu de personnes présentes à cette réunion. Nous notons un souhait majoritaire des personnes présentes de fortement réduire l'éclairage nocturne. Le souhait de maintenir un éclairage dans les rues était minoritaire à cette réunion mais est toutefois représentatif d'une tranche de la population qui n'était pas présente. Cette demande nous invite à rester vigilant à la sécurité et au sentiment de sécurité des personnes qui en ont le plus besoin.

Présentation des enjeux globaux et du projet

Le 5 avril des élus ont suivis un webinaire sur la thématique de l'éclairage public. En voici la synthèse :

- ➢ Économie : 1/3 de la consommation électrique d'une commune en moyenne. Économie possible d'énergie de 20 à 40 %
- ➢ Cadre de vie : qualité du ciel détérioré. Moins de 40 % des personnes en France peuvent voir la voie lactée.
- ➢ Écologique : impact sur la faune et la flore en brisant le cycle jour/nuit. Perturbation et mort prématurée des insectes, dont des pollinisateurs, des chauves-souris et même de grands mammifères. Sur les même principes que les trames verte et bleues, la trame noir est un réseau de corridors écologiques caractérisé par un faible luminosité la nuit.
- ➢ Santé humaine : préjudice de la lumière intrusive. Dérange pour dormir et dérègle l'horloge biologique.

Extraits de la réglementation

- ■ Horaires : éteindre l'éclairage du patrimoine à 1h du matin. Les parkings des commerces et les vitrines, façades et publicités éteints à 2h.
- ■ Pas éclairer le ciel. L'éclairage ne doit pas être dirigé à plus de 4 % au-dessus de l'horizontale.
- ■ Réduire la proportion de lumière bleue : température de couleur < 3000°K[1]

Retours d'expériences

La Région Auvergne Rhône-Alpes a fait une enquête sur l'éclairage public dans sa région. 536 communes ont répondu avoir mis en place de nouvelles pratiques, soit 15% des communes. Voici leurs retours d'expériences confirmés par les gendarmeries :

- ➢ Pas plus d'accidents.
- ➢ Pas plus de vols ou d'agressions.
- ➢ Pas d'impact sur le cambriolage.

Quelques solutions

- ➢ Changer en priorité les lampes à vapeur de mercure qui sont les plus consommatrices et impactantes sur l'environnement.
- ➢ Changer les luminaires pour que l'éclairage ne soit pas dirigé à plus de 4 % au-dessus de l'horizontale.
- ➢ La LED est la technologie de référence s'il s'agit de changer les ampoules.
- ➢ Les lampes à sodium haute pression (SHP) ne sont pas à remplacer en priorité puisqu'elles ont un rendement et une température lumineuse corrects.
- ➢ L'éclairage avec capteur de présence peut s'envisager sur certaines zones stratégiques.
- ➢ Envisager une gestion différenciée dans les communes où les enjeux sont multiples.
- ➢ Allier une extinction des lumières pendant une certaine période associée à une diminution de l'intensité le soir et le matin (techniquement plus chère).
- ➢ Mettre des bandes réfléchissantes aux endroits potentiellement accidentogène. Attention : n'utiliser les éléments phosphorescents (qui émettent de la lumière) que pour remplacer un éclairage, pour ne pas ajouter de la lumière émise en direction du ciel.

Enjeux supplémentaires pour Saint Laurent du Pape :

- ➢ Le sentiment de sécurité de ses habitant.e.s. Le besoin des personnes les plus fragiles doit peser dans la balance.
- ➢ Un équilibre est à trouver entre ces besoins et les enjeux cités ci-dessus.

2 - ÉTAT DES LIEUX À SAINT-LAURENT-DU-PAPE

Quelques chiffres

280 points lumineux SHP et 17 LED.
Puissance consommée théorique : 144 910 kW/h
Coût de l'éclairage public théorique : 20 290€
Coût réel de l'entretien : 6208,42€
Pourcentage du CA électricité : environ 1/3

CA électricité	
2013	47 425,47
2014	47 526,12
2015	56 581,51
2016	54 035,67
2017	48 419,70
2018	41 704,66
2019	59 113,80
2020	38 920
2021	50 128,16
Moyenne annuelle	**49 317,23**

1 K = Kelvin. Unité de température de couleur. Schématiquement : plus elle est basse plus elle tend vers le rouge, ce qui est favorable pour la faune nocturne. Plus elle est haute plus elle tend vers le bleu, température qui engendre notamment des troubles du sommeil chez l'humain (écrans).

Année	Période	Montant TTC	TOTAUX ANNUELS
2020	Janv-Fév	5401,05	**16513,07**
	Fév-Mars	449,13	
	Mars-Avril	3091,58	
	Mai	121,17	
	Juin	669,83	
	Juillet	113,81	
	Août-Sept	1541,25	
	Sept-Oct	2827,75	
	Nov-Déc	2297,4	

Année	Période	Montant TTC	TOTAUX ANNUELS
2021	Janv-Fév	4266,39	
	Mars-Avril	4278,52	
	Mai-Juin	2972,43	
	Juillet-Août	3275,57	
	Sept-Oct	4118,69	
	Nov-Déc		

Il reste très probablement à ajouter pour l'année 2021 une dépense d'au moins 3000€ pour les
deux derniers mois qui doit apparaître dans le budget 2022. Finalement, il apparaît une consommation
annuelle moyenne d'environ 18 000€ et qui semble être en hausse.

3 - AVIS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE (SDE07)

Voici un récapitulatif des informations transmises par M. Lévêque du service éclairage public du SDE07 :

Nos points lumineux au sodium sont vétustes (vieux) et nécessiteraient d'être remplacés. La solution la plus judicieuse serait de passer aux LED. De 155 watts on passe à 35-40 watts par luminaire.

Le SDE travail avec des LED à 2700K. La norme veut qu'on ne dépasse pas les 3000K. À titre indicatif, les LED ambre à 2200K sont préférables pour la faune nocturne mais consomment plus. Le Parc National des Cévennes limite la puissance à 2400K. Plus on baisse la température lumineuse (K) plus il faut monter en puissance pour éclairer, donc consommer.

Le mieux pour la faune et la flore est d'éteindre. C'est en début de nuit que la faune nocturne est la plus active mais c'est également à ce moment que nous avons le plus envie d'éclairer.

Pour programmer l'extinction des lumières il faudra équiper les armoires de commandes d'horloges et de programateurs.

On peut également choisir d'abaisser l'intensité de chaque LED comme on le souhaite. Ex : de 11h à 5h du matin abaissement de 50 à 40 %. Ce sont des réglages qui sont faits en usine et ça ne coûte pas plus cher. Il faudra renseigner des puissances et des horaires lors de la commande. Pour changer les réglages ultérieurement ça sera possible avec des interventions par luminaires (nécessitant des dépenses).

L'abaissement de la luminosité est réglé par électronique. Ça réagit mal si on fait des extinctions la nuit. Pour chaque armoire, il faudra donc choisir entre extinction ou abaissement de la luminosité.

On choisira également la solution que l'on préfère pour diriger la lumière vers le sol et ne plus éclairer le ciel.

Pour la détection de présence sur les axes de déplacements, il faut des abonnements pour synchroniser l'éclairage aux déplacements des véhicules. C'est par contre moins compliqué et moins cher sur un parking ou pour des piétons.

Ça n'est pas nécessaire pour nous de faire appel à une entreprise spécialisée dans les luminaires. Ça engendrerait des surcoûts pour la commune (le double du prix par luminaire) pour des équipements qui n'apporteraient pas plus de confort que les solutions proposées par le SDE.

Le SDE07 nous recontacte en septembre-octobre pour prendre rendez-vous avec RAMPA et les élus concerné.es. Ils ont des lignes de conduite pour que ça ne coûte pas trop cher. Nous pouvons nous attendre à recevoir le matériel et l'installer début 2023.

Prochains pas pour la commune :

- ➢ Informer la population sur la réalité des enjeux et des risques : partager ce rapport via le site de la Mairie et Facebook.
- ➢ Enquêter auprès des communes voisines qui ont changé leur gestion de l'éclairage public (suggestion d'un habitant).
- ➢ Établir le **Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)** de la commune. Définir pour ses différents quartiers : laisser allumer / éteindre / enlever des luminaires / ajouter des luminaires / baisser l'intensité / équiper de détecteurs de présence... Nous pouvons nous aider des avis des habitant. es, des conseils du SDE07, du plans d'implantation des luminaires et leurs armoires (dernière page) et d'exemples d'autres SDAL.
- ➢ Rencontrer M. Lévêque du SDE07 en octobre pour lui présenter nos besoins : pré-étude. Le SDE07 fera ensuite une étude de 1 ou 2 mois.
- ➢ Validation du projet en fin d'année 2022
- ➢ Travaux en 2023

Premières suggestions, à débattre

- Supprimer les luminaires en surnombre (à identifier).
- Départementale qui traverse le village : abaisser l'intensité de 40 % en soirée et matinée, et 60 % en pleine nuit (garder un peu de lumière pour les éventuels piétons).
- Reste du village : éteindre totalement dès 21h30 en hiver et dès 22h30 en été.
- Parkings de la Calade, de la médiathèque et du Centre : détecteurs de présence.

ÉTAT CIVIL
1er Janvier au 25 Août 2022

NAISSANCES :

- Lésia FOUGEIROL née le 31 janvier 2022 à Valence
- Lisandro MATEO SANTIAGO né le 02 mars 2022 à Valence
- Ambre AVENAS née le 09 mars 2022 à Guilherand-Granges
- Milo ARNAUD né le 17 mars 2022 à Valence
- Mélissa ARSAC née le 05 avril 2022 à Guilherand-Granges
- Amélia FORT née le 09 juin 2022 à Valence
- Théa DELARBRE le 04 juillet 2022 à Valence
- Margot TEYSSERE née le 06 juillet 2022 à Valence
- Tino VIGNAL né le 13 juillet 2022 à Romans-sur-Isère
- Donovan PANTEL né le 24 août 2022 à Valence

MARIAGES :

- Corentin FORT et Elise GRESSIER le 07 mai 2022
- Arnaud CLERC et Edwige ARSAC le 27 mai 2022
- Jean DATRY et Lucie CARRASCO le 25 juin 2022
- David FOUGEIROL et Amandine ARNAU le 23 juillet 2022

DÉCÈS :

- Michel SIROT, décédé le 18/11/2021 à Charmes sur Rhône
- Thérèse COURTIAL, décédée le 22/01/2022 à Montmelas Saint Sorlin
- Pierre TEYSSONNIER, décédé le 03/02/2022 à Saint Laurent du Pape
- Céline SOUCHE, décédée le 17/02/2022 à La Voulte sur Rhône
- Marguerite ROUSTAIN, décédée le 07/03/2022 à Nice
- Karlheinz SUCKERT, décédé le 25/03/2022 à Valence
- Jacques PIÉGAY, décédé le 17/04/2022 à Privas
- Raymond TOULOUMET, décédé le 01/05/2022 à Loriol-sur-Drôme
- Marie Louise CHAUCHE, décédée le 22/05/2022 à Saint Laurent du Pape
- Gilbert BESSON, décédé le 21/06/2022 à Valence
- Edmée CHAMPELOVIER, décédée le 29/07/2022 à Valence

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

Astreinte **VEOLIA** : 09 69 32 34 58
Dépannage **EDF :** 09 72 67 50 07
Service public de renseignements : 39 39
Service de garde médicale : 15

MAIRIE : Tél : 04 75 62 22 30 – Fax : 04 75 62 45 28
Email : mairie.stlaurentdupape@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9h00 à 11h30 ; lundi et mercredi de 14h00 à 16h30 ; mardi et jeudi de 14h00 à 18h30. Fermé jeudi matin et vendredi après-midi.
Permanences de Monsieur le Maire et des adjoints : sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h30 et jeudi de 16h00 à 18h30.

RESTAURANT SCOLAIRE, RÉSERVATION DE REPAS

Permanence au secrétariat de mairie le mardi de 16h00 à 18h00 et le mercredi de 9h15 à 11h15.

MICRO-ACCUEIL, GARDERIE

Mardi et jeudi de 9h00 à 17h00 à la Filature : 04 75 42 87 08

RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE

Madame Emmanuelle GODEFROY : 04 75 62 00 12

DÉCHETTERIE DE LA VOULTE

Ouverte lundi et mardi de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; vendredi de 13h30 à 17h30 et samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi et vendredi à compter de 4h30.

COLLECTE DES CARTONS-PAPIERS

4ème mercredi de chaque mois aux emplacements habituels à partir de 7h00.

RECENSEMENT MILITAIRE

• Tous les jeunes nés en 2006 , le jour de leur 16 ans et au plus tard le dernier jour du 3ième mois suivant, sont priés de se présenter en mairie munis du Livret de Famille et d'une Carte Nationale d'Identité.
• Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier, renseignez-vous à la **Plateforme Administrés au 03 70 84 51 51**, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et le vendredi de 8h00 à 11h30.

RÉTABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Le décret du 2 novembre 2016, applicable à compter du 15 janvier 2017, a rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs se rendant à l'étranger non accompagnés par leurs représentants légaux (père, mère). Vous pouvez télécharger le formulaire sur internet cerfa : 15646*01. Aucune démarche en Mairie n'est à effectuer.

DAVID FOUGEIROL
Consultant Immobilier

FOUGEIROL IMMOBILIER

07.61.81.94.43

contact@fougeirol-immo.com

www.fougeirol-immo.com

Beauchastel - 07800

ESTIMATION - VENTE - ACHAT

Agent commercial indépendant de SAS Immobilier Email - EI - RSAC : 833589658

Optique Chalvin

31 Avenue Marx Dormoy
07800 La Voulte-sur-Rhône
04 75 62 44 52
www.optique-chalvin.fr / @OptiqueChalvin

ARRIVELEC
ÉLECTRICITÉ PROS & PARTICULIERS

Alain CHAPOUTHIER
04 75 62 21 57
contact@arrivelec.fr

212 Cours du Temple
07800 St Laurent du Pape
www.arrivelec.fr

ARRIVELEC

IMPRIMERIE NOUVELLE
Laurent BULTEZ

Impression offset et typo

Impression numérique

Lettrage adhésif

Création - PAO

25, avenue Léon Blum
07800 La Voulte/Rhône
Port. : 06 17 67 25 67
imp.nouvelle-bultez@wanadoo.fr
04 75 85 35 48

Conception et impression : Imprimerie Nouvelle - 07800 La Voulte/Rhône